

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction
2. Sommaire
3. Avis de communication
4. Compte rendu
5. Termes-clés

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des arrangements
3. Demandes de renseignements - demande d'arrangements en matière d'approvisionnement
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES ARRANGEMENTS

1. Instructions pour la préparation des arrangements

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'émission d'un arrangement en matière d'approvisionnement

PARTIE 6 – CLAUSES DE L'ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT ET DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

1. Arrangement
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée de l'arrangement en matière d'approvisionnement
4. Responsables
5. Utilisateurs désignés
6. Occasion de qualification continue
7. Ordre de priorité des documents
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Clauses du Guide des CUA

B. DEMANDE DE SOUMISSIONS

1. Documents de demande de soumissions
2. Processus de demande de soumissions

C. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1. Général

Annexe A – Énoncé des besoins;

Annexe B – Base de paiement;

Annexe C – Évaluation technique;

Annexe D – Arrangement en matière d'approvisionnement – Formulaire de rapport;

Pièce jointe 1 – Fiche de présentation financière;

Pièce jointe 2 – Formulaire de réponse technique du soumissionnaire pour les données téléphoniques (FTRS);

Pièce jointe 3 – Formulaire de réponse technique du soumissionnaire pour les données postales (FTRS);

Pièce jointe 4 – Cédule 1

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

La demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA) contient six parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

Partie 1	Renseignements généraux ;
Partie 2	Instructions à l'intention des fournisseurs ;
Partie 3	Instructions pour la préparation des arrangements ;
Partie 4	Procédures d'évaluation et Méthode de sélection ;
Partie 5	Attestations: comprend les attestations à fournir; et
Partie 6	6A, Arrangement en matière d'approvisionnements, 6B, Demandes de soumissions, et 6C, Clauses du contrat subséquent et Annexes:

2. Sommaire

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) lance un processus d'approvisionnement au nom de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour les données téléphoniques et postales dans le but de faciliter l'automatisation de l'évaluation des risques.

2.3 Accords commerciaux

Le présent besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). Il n'est toutefois pas assujéti à l'Accord relatif aux marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce, ni à l'Accord de libre-échange nord-américain.

3. Avis de communication

À titre de courtoisie, le gouvernement du Canada demande aux fournisseurs retenus d'aviser au préalable le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement de leur intention de rendre publique une annonce relative à l'émission d'un arrangement en matière d'approvisionnement ou à l'attribution d'un contrat subséquent à l'arrangement en matière d'approvisionnement.

4. Compte rendu

Après l'émission d'un arrangement en matière d'approvisionnement, les fournisseurs peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'arrangements en matière d'approvisionnement. Les fournisseurs devraient en faire la demande au responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'arrangements en matière d'approvisionnement. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

5. Termes-clés

Énoncé des besoins : voir annexe A

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les fournisseurs qui présentent un arrangement s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DAMA et acceptent les clauses et les conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement et du ou des contrats subséquents.

2008 (2011-05-16) Instructions uniformisées - demande d'arrangements en matière d'approvisionnement - biens ou services, sont incorporées par renvoi à la DAMA et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2008, Instructions uniformisées - demande d'arrangements en matière d'approvisionnement - biens ou services, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours
Insérer : quatre-vingt dix (90) jours

1.1 Clauses du guide des CCUA

S0005T (2007-11-30) Divulgarion des prix

2. Présentation des arrangements

Les arrangements doivent être présentés uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement.

En raison du caractère de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement, les arrangements transmis par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptés.

3. Demandes de renseignements - demande d'arrangements en matière d'approvisionnement

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les fournisseurs devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DAMA auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au fournisseur de le faire, afin d'éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les fournisseurs. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les fournisseurs.

4. Lois applicables

L'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) et tout contrat attribué en vertu de l'AMA seront interprétés et régis selon les lois en vigueur à Ottawa, Ontario, Canada.

À leur discrétion, les fournisseurs peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de l'arrangement ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les fournisseurs acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES ARRANGEMENTS

1. Instructions pour la préparation des arrangements

Le Canada demande que les fournisseurs fournissent l'arrangement en sections distinctes, comme suit :

Section I : arrangement technique : une (1) copie papier et une (1) copie électronique sur CD ou DVD (il est possible de présenter plus d'un CD ou DVD si l'espace sur un CD ou DVD est insuffisant)

Section II : arrangement financier : une (1) copie papier et une (1) copie électronique sur CD ou DVD (il est possible de présenter plus d'un CD ou DVD si l'espace sur un CD ou DVD est insuffisant)

Section III : attestations : une (1) copie papier.

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans l'arrangement financier seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'arrangement.

Le Canada demande que les fournisseurs suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer l'arrangement.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les fournisseurs à :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

1.1 Section I : Arrangement technique

Dans leur arrangement technique, les fournisseurs doivent expliquer et démontrer comment ils entendent répondre au besoin :

a) Critères techniques obligatoires (voir les pièces jointes 2 et 3 et l'annexe C, Évaluation technique);

1.2 Section II : Arrangement financier

Les fournisseurs doivent présenter leur arrangement financier conformément à l'annexe B, Base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH) doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

1.2.1 Clauses du guide des CCUA: C3011T (2010-01-11) Fluctuation du taux de change

1.3 Section III : Attestations

Les fournisseurs doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les arrangements seront évalués par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les arrangements.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Conformément à l'annexe C, Évaluation technique.

1.2 Évaluation financière

1.2.1 Prix plafonds

Le fournisseur doit proposer des prix plafonds qui seront en vigueur pour toute la durée de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

2. Méthode de sélection

L'arrangement doit respecter les exigences de la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA) et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques et financiers obligatoires pour être jugé recevable.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Pour qu'un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) soit émis, les fournisseurs doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera un arrangement non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations faites par les fournisseurs pendant la période d'évaluation des arrangements (avant l'émission de l'AMA) et après l'émission de l'AMA. Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les fournisseurs respectent les attestations avant l'émission de l'AMA. L'arrangement sera déclaré non recevable si on constate que le fournisseur a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires du responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement aura également pour conséquence que l'arrangement sera déclaré non recevable.

1. Attestations préalables à l'émission d'un arrangement en matière d'approvisionnement

Les attestations énumérées ci-après devraient être remplies et fournies avec l'arrangement, mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement en informera le fournisseur et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. À défaut de donner suite à la demande du responsable de l'offre à commandes et de se conformer aux exigences dans les délais prévus, son offre sera jugée irrecevable.

1.1 Programme de contrats fédéraux - attestation

1. En vertu du Programme de contrats fédéraux (PCF), certains fournisseurs, y compris un fournisseur qui est membre d'une coentreprise, soumissionnant pour des contrats du gouvernement fédéral d'une valeur de 200 000 \$ ou plus (incluant toutes les taxes applicables) doivent s'engager officiellement à mettre en oeuvre un programme d'équité en matière d'emploi. Il s'agit d'une condition préalable à l'émission d'un arrangement en matière d'approvisionnement. Si le fournisseur, ou, si le fournisseur est une coentreprise et qu'un membre de la coentreprise, est assujéti au PCF, la preuve de son engagement doit être fournie avant l'émission d'un arrangement en matière d'approvisionnement.

Les fournisseurs qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement au-delà du seuil prévu par le *Règlement sur les marchés de l'État* pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif de moins de 100 employés. Tout arrangement présenté par un entrepreneur non admissible, y compris un arrangement présenté par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclaré non recevable.

2. Si le fournisseur n'est pas visé par les exceptions énumérées aux paragraphes 3.a) ou b) ci-dessous, ou qu'il n'a pas de numéro d'attestation valide confirmant son adhésion au PCF, il doit télécopier (819-953-8768) un exemplaire signé du formulaire LAB 1168, Attestation d'engagement pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi, à la Direction générale du travail de RHDC.
3. Le fournisseur, ou, si le fournisseur est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

Le fournisseur ou le membre de la coentreprise :

- a. () n'est pas assujéti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
- b. () n'est pas assujéti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'quit en matire d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
- c. () est assujéti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC (puisque'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus). Dans ce cas, une attestation d'engagement dûment signée est jointe;
- d. () est assujéti au PCF et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : _____ (c.-à-d. qu'il n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC).

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC

1.2 Attestation pour ancien fonctionnaire

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats avec des anciens fonctionnaires, les fournisseurs doivent fournir l'information exigée ci-dessous.

Définitions

Aux fins de cette clause,

« ancien fonctionnaire » signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada Un ancien fonctionnaire peut être :

- a. un individu;
- b. un individu qui s'est incorporé;
- c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
- d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

« période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou vers un autre emploi par suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » signifie, dans le contexte de la formule de réduction des honoraires, une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la *Loi sur la pension dans la fonction publique* (LPFP) L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite*

supplémentaires, L.R., 1985, ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, L.R., 1985, ch. C-17, à la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*, 1970, ch. D-3, à la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*, 1970, ch. R-10, et à la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, L.R., 1985, ch. R-11, à la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*, L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la *Loi sur le Régime de pensions du Canada*, L.R., 1985, ch. C-8.

Ancien fonctionnaire touchant une pension

Est-ce que le fournisseur est un ancien fonctionnaire touchant une pension tel qu'il est défini ci-dessus? **OUI** () **NON** ()

Si oui, le fournisseur doit fournir l'information suivante :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.

Programme de réduction des effectifs

Est-ce que le fournisseur est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu des dispositions d'un programme de réduction des effectifs? **OUI**() **NON** ()

Si oui, le fournisseur doit fournir l'information suivante :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c. la date de la cessation d'emploi;
- d. le montant du paiement forfaitaire;
- e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f. la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;
- g. nombre et montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réduction des effectifs.

Pour tous les contrats attribués pendant la période du paiement forfaitaire, le montant total des honoraires qui peut être payé à un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire est limité à 5 000 \$, incluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée.

Attestation

En déposant l'arrangement, le fournisseur atteste que l'information fournie par le fournisseur pour répondre aux exigences ci-dessus est exacte et complète.

PARTIE 6 - ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

1. Arrangement

1.1 L'arrangement en matière d'approvisionnement porte sur le besoin décrit à l'annexe A (Énoncé des besoins). Tous les contrats subséquents intégreront par renvoi les biens énoncés dans l'arrangement en matière d'approvisionnement.

2. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des _ (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

2.1 Conditions générales

2020 (2011-05-16), Conditions générales - arrangement en matière d'approvisionnement - biens ou services, s'appliquent au présent arrangement en matière d'approvisionnement et en font partie intégrante.

2.2 Arrangement en matière d'approvisionnement - établissement des rapports

Le fournisseur doit compiler et tenir des données sur les biens ou les services, ou encore sur les biens et services, qu'il fournit au gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'arrangement en matière d'approvisionnement. Ces données doivent comprendre des renseignements sur tous les achats payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

Le fournisseur doit présenter ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports de l'annexe D. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, le fournisseur doit soumettre un rapport portant la mention « NÉANT ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1^{er} avril au 30 juin;
Deuxième trimestre : du 1^{er} juillet au 30 septembre;
Troisième trimestre : du 1^{er} octobre au 31 décembre;
Quatrième trimestre : du 1^{er} janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement dans les quinze (15) jours civils suivant la fin de la période visée par le rapport.

3. Durée de l'arrangement en matière d'approvisionnement

3.1 Période de l'arrangement en matière d'approvisionnement

L'arrangement en matière d'approvisionnement ne comprend pas de date de fin précise et demeurera valide jusqu'à ce que le Canada considère qu'il n'est plus avantageux d'y avoir recours.

La période d'attribution des contrats dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement débute le _____ (à remplir lors de l'attribution de l'arrangement en matière d'approvisionnement).

4. Responsables

4.1 Responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement

La responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement est :

Melanie Mitchell
Spécialiste en approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Division des Acquisitions commerciales et achats en régime accéléré
Portage III, 11, rue Laurier, 6B3-4

Téléphone : 819-956-4035
Télécopieur : 819-956-7356

Courriel : melanie.mitchell@tpsgc.gc.ca

Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement est responsable de l'émission de l'arrangement en matière d'approvisionnement, de son administration et de sa révision, s'il y a lieu.

4.2 Représentant du fournisseur

Dans le cadre de la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement, les fournisseurs doivent fournir les noms et les coordonnées des personnes-ressources pour les domaines suivants :

Renseignements généraux

Nom : _____ Téléphone : _____
Télécopieur : _____ Courriel : _____

Suivi de la livraison

Nom : _____ Téléphone : _____
Télécopieur : _____ Courriel : _____

Facturation

Nom : _____ Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

5. Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné est : _____. (à remplir au moment de l'attribution)

6. Occasion de qualification continue

Une demande d'arrangement en matière d'approvisionnement sera émise conformément au processus établi ci-dessous pour permettre à de nouveaux fournisseurs de se qualifier. Les fournisseurs préqualifiés, auxquels un arrangement en matière d'approvisionnement a été attribué, ne seront pas tenus de soumettre une nouvelle offre.

a) Affichage continu : TPSGC émettra une demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA) et publiera un Avis de projet de marché (APM) de façon permanente sur le service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG). La DAMA comprendra un volet technique, un volet financier, et un volet lié aux attestations, ainsi que d'autres dispositions : tous ces éléments doivent être respectés pour être titulaire d'un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA).

(i) Volet technique : La DAMA permettra à de nouveaux fournisseurs de se qualifier pour un AMA. Les AMA seront attribués aux nouveaux fournisseurs qui satisfont aux critères obligatoires énoncés dans la DAMA.

(ii) Volet financier : La DAMA exigera des nouveaux fournisseurs qu'ils soumettent des prix plafonds qui seront valides pour la période d'établissement des prix en cours. Les fournisseurs actuels ne pourront soumettre des prix plafonds révisés qu'à la fin de la période d'établissement des prix. Si un fournisseur actuel choisit de ne pas modifier ses taux plafonds à la fin d'une période d'établissement des prix, il doit fournir un avis indiquant qu'il n'apporte aucun changement à ses prix plafonds et que ceux-ci demeureront en vigueur jusqu'à la prochaine date de mise à jour des prix. L'AMA des fournisseurs actuels qui ne fourniront pas de réponse lors de la mise à jour des prix plafonds pourrait être suspendu.

(iii) Volet lié aux attestations : La DAMA exigera des nouveaux fournisseurs qu'ils présentent les attestations demandées pour se voir attribuer un AMA.

(b) Mise à jour de l'arrangement en matière d'approvisionnement : Le responsable de l'AMA publiera un avis de mise à jour de la DAMA sur le SEAOG à intervalles réguliers, conformément aux instructions de TPSGC. Cette version de la DAMA pourrait contenir des mises à jour des conditions générales, et des volets technique, financier, lié aux produits et aux attestations. Lors de la mise à jour de la DAMA, les fournisseurs actuels devront présenter une nouvelle offre, en fonction des exigences de la nouvelle DAMA.

(i) Exigences changeantes : Au besoin, TPSGC peut ajouter, retirer ou modifier des catégories de Données téléphoniques et postales.

(c) Mise à jour des prix plafonds : Lors de l'attribution d'un AMA, les fournisseurs doivent accepter le fait que les prix plafonds qu'ils ont soumis devront demeurer en vigueur jusqu'au **31 octobre 2013**. À la fin de cette période, chaque fournisseur pourra mettre à jour ses prix. Les prix soumis par les fournisseurs seront alors en vigueur pendant **deux ans** à partir de la date de fin de la période précédente, jusqu'à ce que TPSGC détermine que l'AMA constitue la méthode d'approvisionnement à utiliser pour les Données téléphoniques et postales. Les périodes d'établissement des prix plafonds sont précisées dans le tableau suivant :

Périodes d'établissement des prix plafonds pour les titulaires d'AMA

Période initiale d'établissement des prix plafonds	Début au moment de l'attribution d'un AMA et se termine 31 octobre 2013
Périodes subséquentes d'établissement des prix	Période de deux ans après la publication par TPSGC de l'avis de mise à jour des prix

7. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- (a) les articles de l'arrangement en matière d'approvisionnement;
- (b) les conditions générales 2020 (2011-05-16), Conditions générales - arrangement en matière d'approvisionnement - biens ou services;
- (c) annexe A, Énoncé des besoins;
- (d) annexe B, Base de paiement;
- (e) annexe C, Évaluation technique;
- (f) annexe D, Arrangement en matière d'approvisionnement – Formulaire de rapport;
- (g) pièce jointe 1;
- (h) pièce jointe 2;
- (i) pièce jointe 3;
- (j) pièce jointe 4;
- (k) l'arrangement du fournisseur daté du _____ (insérer la date de l'arrangement)

8. Attestations**8.1 Conformité**

Le respect des attestations fournies par le fournisseur est une condition d'émission de l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée de l'AMA et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au delà de la période de l'AMA. En cas de manquement à toute déclaration de la part du fournisseur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec l'arrangement comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour défaut et de suspendre ou annuler l'AMA.

9. Lois applicables

L'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) et tout contrat découlant de l'AMA doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur à Ottawa, Ontario, Canada et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Clauses du guide des CCUA

B1000T (2007-11-30) Condition du matériel

B7500C (2006-06-16) Marchandises excédentaires

C2605C (2008-05-12) Droits de douane et taxes de vente du Canada - entrepreneur établi à l'étranger

G1005C (2008-05-12) Assurances

B. DEMANDE DE SOUMISSIONS

Les utilisateurs désignés (clients) sont responsables de la demande de soumissions et du processus contractuel pour les besoins du palier 1, conformément aux instructions ci-après. Tous les besoins des paliers 2 et 3 devront être traités par TPSGC.

1. Documents de demande de soumissions

La demande de soumissions comprendra, au minimum :

- a) description complète du besoin;
- b) document 2003, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels; OU document 2004, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins non concurrentiels;
- c) instructions pour la préparation des soumissions;
- d) instructions pour la présentation des soumissions (adresse de présentation des soumissions, date et heure de clôture);
- e) procédures d'évaluation et méthode de sélection;
- f) modalités du contrat subséquent.

2. Processus de demande de soumissions

2.1 Des demandes de soumissions seront émises pour des besoins précis dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) auprès de fournisseurs titulaires d'un AMA.

2.2 La demande de soumissions sera envoyée directement aux titulaires d'AMA pour les besoins concurrentiels des paliers 1 et 2 (conformément à la description ci-après). La demande de soumissions pour les besoins du palier 3 (conformément à la description ci-après) sera diffusée sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement.

a) **Besoins du palier 1 (concurrentiels et non concurrentiels) : jusqu'à 5 000 \$ (TPS ou TVH comprise)**

- (i) Besoins concurrentiels et non concurrentiels d'une valeur maximale de 5 000 \$ (TPS ou TVH comprise)

Les besoins du palier 1 peuvent être envoyés directement à tout titulaire d'AMA lorsque la valeur totale est inférieure à 5 000 \$, TPS ou TVH comprise. Lorsque l'on fait appel à un titulaire d'AMA, il n'est pas nécessaire d'avoir recours au processus concurrentiel de demande de soumissions. Le titulaire d'AMA doit alors présenter un prix ferme aux clients, et préparer le contrat subséquent à l'aide du modèle.

Étape 1 : Préparer la demande de soumissions à partir du modèle (voir modèle 1, partie 1-5), déterminer la période minimale de la demande (elle doit être d'au moins 10 jours ouvrables), et communiquer avec les fournisseurs une fois la recherche de l'étape 2 terminée. Il faudra :

- a) présenter les éléments suivants aux fournisseurs :
 - (i) une liste détaillée des biens requis;

-
- (ii) les exigences de réponse du soumissionnaire associé : celles-ci peuvent comprendre des exigences obligatoires ou cotées propres aux aspects énoncés dans les pièces jointes 1 et 2 ainsi que des projets cités en référence. Veuillez consulter la pièce jointe 4 - cédule 1 pour obtenir la liste des aspects applicables;
 - (iii) la méthode de sélection, à savoir la soumission recevable présentant le meilleur prix, ou la soumission présentant le meilleur rapport qualité-prix d'après le total de points;
 - (iv) le ou les lieux de livraison;
 - (v) la ou les dates de livraison des biens.
- b) demander aux fournisseurs d'inclure les éléments suivants dans leur proposition :
- (i) la réponse à l'exigence de réponse du soumissionnaire associé;
 - (ii) le prix total y compris la ventilation du prix ferme pour les biens et la TPS ou la TVH, conformément aux modalités de l'AMA;
 - (iii) la capacité à respecter les dates de livraison.

Étape 2 : Préparer un contrat à l'aide du modèle de contrat subséquent (voir modèle 1, partie 6) destiné au fournisseur choisi par l'utilisateur désigné en fonction du rapport qualité-prix de sa proposition et de sa capacité à respecter les dates de livraison. Si l'utilisateur désigné considère que la proposition présentant le prix le plus bas ne présente pas le meilleur rapport qualité-prix, il peut choisir parmi les trois propositions de titulaires d'AMA présentant les prix les moins élevés.

Étape 3 : Les réponses seront évaluées et le soumissionnaire classé au premier rang sera retenu.

- a) Si la méthode de sélection consiste à choisir la soumission recevable présentant le prix le plus bas :
 - i) Phase 1 – Évaluation en fonction des critères obligatoires
 - ii) Phase 2 – Évaluation des propositions financières
 - iii) Phase 3 – Choix du soumissionnaire classé au premier rang, dont la soumission conforme présente le prix le moins élevé.
- b) Si la méthode de sélection consiste à choisir le meilleur rapport qualité-prix en fonction du total de points :
 - i) Phase 1 – Évaluation en fonction des critères obligatoires
 - ii) Phase 2 – Évaluation en fonction des critères cotés
 - iii) Phase 3 – Évaluation des propositions financières
 - iv) Phase 4 – Choix du soumissionnaire classé au premier rang, dont la soumission a obtenu la meilleure note combinée pour le mérite technique et pour le prix. Afin de déterminer la note globale de chacune des propositions, un certain pourcentage sera accordé à l'aspect technique et au prix. Par exemple, on pourrait accorder 50 % à l'aspect technique et 50 % au prix, ou encore 60 % à l'aspect technique et 40 % à l'aspect financier, afin d'obtenir une note totale pondérée.

Aux fins d'évaluation, le total des points accordés à la proposition technique de chacun des soumissionnaires devrait être sur 100. La notation du prix s'effectuera par l'attribution de tous les points à l'offre la plus basse conforme du point de vue technique et par un calcul proportionnel pour toutes les autres offres conformes.

Étape 4 : Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement attribue au soumissionnaire ayant obtenu les meilleurs résultats le contrat qu'il a préparé, TPS ou TVH incluse. Les contrats subséquents satisferont aux exigences de la demande de soumissions présentée par le responsable de l'AMA et feront référence aux conditions de l'AMA.

b) Besoins du palier 2 (concurrentiels et non concurrentiels) : jusqu'à 25 000 \$ (TPS ou TVH comprise)

Besoins concurrentiels et non concurrentiels d'une valeur maximale de 25 000 \$ (TPS ou TVH comprise)

Les utilisateurs désignés doivent franchir les étapes suivantes lorsque le responsable de l'AMA lance un Avis de projet de marché et une demande de soumissions en leur nom :

Étape 1 : Définir le besoin à l'aide du formulaire de demande TPSGC-PWGSC 9200. La liste des biens doit être comprise dans l'AMA. Les utilisateurs désignés doivent franchir les étapes suivantes lorsque le responsable de l'AMA lance un Avis de projet de marché et une demande de soumissions en leur nom :

Étape 2 : Remettre les résultats de la recherche effectuée à l'étape 1 ainsi que les éléments suivants au responsable de l'AMA :

- a) une liste détaillée des biens requis;
- b) le ou les lieux de livraison;
- c) la ou les dates de livraison des biens;
- d) la méthode de sélection choisie;
- e) une demande avec preuve de fonds (formulaire TPSGC-PWGSC 9200).

Étape 3 : Le responsable de l'AMA doit préparer un Avis de projet de marché (APM) et une demande de soumissions qui seront diffusés sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement. Les fournisseurs auront au moins **dix (10)** jours civils pour présenter leur soumission. La période minimale de présentation des soumissions peut être prolongée en fonction de la complexité du besoin de l'utilisateur désigné. En outre, les fournisseurs qui ne sont pas titulaires d'un AMA peuvent demander à participer à la demande de soumissions, mais ils devront d'abord se qualifier à titre de titulaires d'AMA. Le processus de qualification est décrit dans l'AMA; une fois le fournisseur qualifié, le responsable de l'AMA lui attribuera un AMA.

Étape 4 : Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement attribue le contrat qu'il a préparé, TPS ou TVH incluse, au soumissionnaire ayant présenté la soumission recevable la plus basse ou la soumission offrant le meilleur rapport qualité-prix, conformément au palier 1. Les contrats subséquents satisferont aux exigences de la demande de soumissions présentée par le responsable de l'AMA et feront référence aux conditions de l'AMA.

c) Besoins du palier 3 : de 25 000 \$ à 10 000 000 \$ (TPS ou TVH comprise)

Les besoins dont la valeur se situe entre 25 000,01 \$ et 10 000 000 \$ (TPS ou TVH comprise) sont assujettis à la Politique sur le contenu canadien lorsque TPSGC agit à titre d'organisme responsable de l'achat.

Les utilisateurs désignés doivent franchir les étapes suivantes lorsque le responsable de l'AMA lance un Avis de projet de marché et une demande de soumissions en leur nom :

Étape 1 : Définir le besoin à l'aide du formulaire de demande TPSGC-PWGSC 9200. La liste des biens doit être comprise dans l'AMA. Les utilisateurs désignés doivent franchir les étapes suivantes lorsque le responsable de l'AMA lance un Avis de projet de marché et une demande de soumissions en leur nom :

Étape 2 : Remettre les résultats de la recherche effectuée à l'étape 1 ainsi que les éléments suivants au responsable de l'AMA :

- a) une liste détaillée des biens requis;
- b) le ou les lieux de livraison;
- c) la ou les dates de livraison des biens;
- d) la méthode de sélection choisie;
- e) une demande avec preuve de fonds (formulaire TPSGC-PWGSC 9200).

Étape 3 : Le responsable de l'AMA doit préparer un Avis de projet de marché (APM) et une demande de soumissions qui seront diffusés sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement. Les fournisseurs auront au moins **dix (10)** jours civils pour présenter leur soumission. La période minimale de présentation des soumissions peut être prolongée en fonction de la complexité du besoin de l'utilisateur désigné. En outre, les fournisseurs qui ne sont pas titulaires d'un AMA peuvent demander à participer à la demande de soumissions, mais ils devront d'abord se qualifier à titre de titulaires d'AMA. Le processus de qualification est décrit dans l'AMA; une fois le fournisseur qualifié, le responsable de l'AMA lui attribuera un AMA.

Étape 4 : Le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement attribue le contrat qu'il a préparé, TPS ou TVH incluse, au soumissionnaire ayant présenté la soumission recevable la plus basse ou la soumission offrant le meilleur rapport qualité-prix, conformément au palier 1. Les contrats subséquents satisferont aux exigences de la demande de soumissions présentée par le responsable de l'AMA et feront référence aux conditions de l'AMA.

C. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Général

Les conditions de tout contrat attribué en vertu de l'AMA seront conformes aux clauses du contrat subséquent du modèle utilisé pour la demande de soumissions.

- a) Les conditions générales 2010A (2011-05-16) s'appliqueront à tous les contrats subséquents qui seront attribués.

ANNEXE A**L'ÉNONCÉ DES BESOINS****a. Aperçu**

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a la responsabilité de fournir des services frontaliers intégrés à l'appui des priorités liées à la sécurité nationale et à la sécurité publique et de faciliter la libre circulation des personnes et des marchandises, y compris les animaux et les végétaux, qui respectent toutes les exigences de la législation frontalière. Le manifeste électronique modernisera et améliorera la façon dont l'ASFC traite et contrôle les marchandises commerciales qui arrivent au Canada et réduira les processus manuels ou sur papier pour tous les partenaires de la chaîne commerciale.

Pour d'autres renseignements généraux, veuillez consulter : www.asfc-cbsa.gc.ca

b. Objectif d'approvisionnement

L'ASFC modernise les opérations à la frontière : le manifeste électronique constitue la troisième phase du programme Information préalable sur les expéditions commerciales (IPEC), qui a obligé les transporteurs maritimes et aériens à fournir à l'ASFC des renseignements électroniques avant l'arrivée du fret à des bureaux d'entrée des modes maritime et aérien du Canada.

Le manifeste électronique, qui est conçu de manière à réduire le temps de dédouanement à la frontière, modernisera et améliorera davantage la façon dont l'ASFC traite et contrôle les marchandises commerciales qui arrivent au Canada. À la mise en œuvre du manifeste électronique, les entreprises devront acheminer des données électroniques à l'ASFC avant l'arrivée de leurs marchandises à la frontière. De cette manière, l'ASFC disposera des bons renseignements au moment opportun de la part des transporteurs, des transitaires et des importateurs de tous les modes de transport. Les évaluations des risques visant les marchandises commerciales que l'on effectue de façon rigoureuse avant l'arrivée permettent à l'ASFC de mieux s'assurer que les expéditions présentant un risque élevé sont examinées et que l'entrée au Canada des expéditions à faible risque est facilitée.

L'ASFC entreprend le présent processus d'approvisionnement afin d'établir un arrangement permettant de fournir les données téléphoniques et postales pour faciliter et appuyer l'automatisation de l'évaluation du risque.

c. Portée

L'approvisionnement de données téléphoniques et postales de plusieurs pays à travers le monde. Les types de données et pays ciblés sont définis dans l'annexe B de ce DAMA.

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE B
BASE DE PAIEMENTS

(A)	(B)
Pays sélectionnés	Prix Plafonds
Prix tout compris pour ensemble de données téléphonique du monde	
AFGHANISTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
AFGHANISTAN - LIGNE TERRESTRE	
AFGHANISTAN - VoIP	
AFRIQUE DU SUD - CELLULAIRE/MOBILE	
AFRIQUE DU SUD - LIGNE TERRESTRE	
AFRIQUE DU SUD - VoIP	
ALAND, ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
ALAND, ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
ALAND, ÎLES - VoIP	
ALBANIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ALBANIE - LIGNE TERRESTRE	
ALBANIE - VoIP	
ALGÉRIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ALGÉRIE - LIGNE TERRESTRE	
ALGÉRIE - VoIP	
ALLEMAGNE - CELLULAIRE/MOBILE	
ALLEMAGNE - LIGNE TERRESTRE	
ALLEMAGNE - VoIP	
ANDORRE - CELLULAIRE/MOBILE	
ANDORRE - LIGNE TERRESTRE	
ANDORRE - VoIP	
ANGOLA - CELLULAIRE/MOBILE	
ANGOLA - LIGNE TERRESTRE	
ANGOLA - VoIP	
ANGUILLA - CELLULAIRE/MOBILE	
ANGUILLA - LIGNE TERRESTRE	
ANGUILLA - VoIP	
ANTARCTIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
ANTARCTIQUE - LIGNE TERRESTRE	
ANTARCTIQUE - VoIP	
ANTIGUA ET BARBUDA - CELLULAIRE/MOBILE	
ANTIGUA ET BARBUDA - LIGNE TERRESTRE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANTIGUA ET BARBUDA - VoIP	
ARABIE SAOUDITE - CELLULAIRE/MOBILE	
ARABIE SAOUDITE - LIGNE TERRESTRE	
ARABIE SAOUDITE - VoIP	
ARGENTINE - CELLULAIRE/MOBILE	
ARGENTINE - LIGNE TERRESTRE	
ARGENTINE - VoIP	
ARMÉNIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ARMÉNIE - LIGNE TERRESTRE	
ARMÉNIE - VoIP	
ARUBA - CELLULAIRE/MOBILE	
ARUBA - LIGNE TERRESTRE	
ARUBA - VoIP	
AUSTRALIE - CELLULAIRE/MOBILE	
AUSTRALIE - LIGNE TERRESTRE	
AUSTRALIE - VoIP	
AUTRICHE - CELLULAIRE/MOBILE	
AUTRICHE - LIGNE TERRESTRE	
AUTRICHE - VoIP	
AZERBAÏJAN - CELLULAIRE/MOBILE	
AZERBAÏ - LIGNE TERRESTRE	
AZERBAÏ - VoIP	
BAHAMAS - CELLULAIRE/MOBILE	
BAHAMAS - LIGNE TERRESTRE	
BAHAMAS - VoIP	
BAHREÏN - CELLULAIRE/MOBILE	
BAHREÏ - LIGNE TERRESTRE	
BAHREÏ - VoIP	
BANGLADESH - CELLULAIRE/MOBILE	
BANGLADESH - LIGNE TERRESTRE	
BANGLADESH - VoIP	
BARBADE - CELLULAIRE/MOBILE	
BARBADE - LIGNE TERRESTRE	
BARBADE - VoIP	
BÉLARUS - CELLULAIRE/MOBILE	
BÉLARUS - LIGNE TERRESTRE	
BÉLARUS - VoIP	
BELGIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
BELGIQUE - LIGNE TERRESTRE	
BELGIQUE - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

BELIZE - CELLULAIRE/MOBILE	
BELIZE - LIGNE TERRESTRE	
BELIZE - VoIP	
BÉNIN - CELLULAIRE/MOBILE	
BÉNIN - LIGNE TERRESTRE	
BÉNIN - VoIP	
BERMUDES - CELLULAIRE/MOBILE	
BERMUDES - LIGNE TERRESTRE	
BERMUDES - VoIP	
BHOUTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
BHOUTAN - LIGNE TERRESTRE	
BHOUTAN - VoIP	
BOLIVIE, L'ÉTAT PLURINATIONAL DE - CELLULAIRE/MOBILE	
BOLIVIE, L'ÉTAT PLURINATIONAL DE - LIGNE TERRESTRE	
BOLIVIE, L'ÉTAT PLURINATIONAL DE - VoIP	
BONAIRE, SAINT-EUSTACHE ET SABA - CELLULAIRE/MOBILE	
BONAIRE, SAINT-EUSTACHE ET SABA - LIGNE TERRESTRE	
BONAIRE, SAINT-EUSTACHE ET SABA - VoIP	
BOSNIE-HERZÉGORIE - CELLULAIRE/MOBILE	
BOSNIE-HERZÉGORIE - LIGNE TERRESTRE	
BOSNIE-HERZÉGORIE - VoIP	
BOTSWANA - CELLULAIRE/MOBILE	
BOTSWANA - LIGNE TERRESTRE	
BOTSWANA - VoIP	
BOUVET, ÎLE - CELLULAIRE/MOBILE	
BOUVET, ÎLE - LIGNE TERRESTRE	
BOUVET, ÎLE - VoIP	
BRÉSIL - CELLULAIRE/MOBILE	
BRÉSIL - LIGNE TERRESTRE	
BRÉSIL - VoIP	
BRUNEI DARUSSALAM - CELLULAIRE/MOBILE	
BRUNEI DARUSSALAM - LIGNE TERRESTRE	
BRUNEI DARUSSALAM - VoIP	
BULGARIE - CELLULAIRE/MOBILE	
BULGARIE - LIGNE TERRESTRE	
BULGARIE - VoIP	
BURKINA FASO - CELLULAIRE/MOBILE	
BURKINA FASO - LIGNE TERRESTRE	
BURKINA FASO - VoIP	
BURUNDI - CELLULAIRE/MOBILE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

BURUNDI - LIGNE TERRESTRE	
BURUNDI - VoIP	
CAÏMANES ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
CAÏMANES ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
CAÏMANES ÎLES - VoIP	
CAMBODGE - CELLULAIRE/MOBILE	
CAMBODGE - LIGNE TERRESTRE	
CAMBODGE - VoIP	
CAMEROUN - CELLULAIRE/MOBILE	
CAMEROUN - LIGNE TERRESTRE	
CAMEROUN - VoIP	
CANADA - CELLULAIRE/MOBILE	
CANADA - LIGNE TERRESTRE	
CANADA - VoIP	
CAP-VERT - CELLULAIRE/MOBILE	
CAP-VERT - LIGNE TERRESTRE	
CAP-VERT - VoIP	
CENTRAFRICAINE, RÉPUBLIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
CENTRAFRICAINE, RÉPUBLIQUE - LIGNE TERRESTRE	
CENTRAFRICAINE, RÉPUBLIQUE - VoIP	
CHILI - CELLULAIRE/MOBILE	
CHILI - LIGNE TERRESTRE	
CHILI - VoIP	
CHINE - CELLULAIRE/MOBILE	
CHINE - LIGNE TERRESTRE	
CHINE - VoIP	
CHRISTMAS, ÎLE - CELLULAIRE/MOBILE	
CHRISTMAS, ÎLE - LIGNE TERRESTRE	
CHRISTMAS, ÎLE - VoIP	
CHYPRE - CELLULAIRE/MOBILE	
CHYPRE - LIGNE TERRESTRE	
CHYPRE - VoIP	
COCOS (KEELING), ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
COCOS (KEELING), ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
COCOS (KEELING), ÎLES - VoIP	
COLOMBIE - CELLULAIRE/MOBILE	
COLOMBIE - LIGNE TERRESTRE	
COLOMBIE - VoIP	
COMORES - CELLULAIRE/MOBILE	
COMORES - LIGNE TERRESTRE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

COMORES - VoIP	
CONGO - CELLULAIRE/MOBILE	
CONGO - LIGNE TERRESTRE	
CONGO - VoIP	
CONGO, LA RÉ DÉ DU - CELLULAIRE/MOBILE	
CONGO, LA RÉ DÉ DU - LIGNE TERRESTRE	
CONGO, LA RÉ DÉ DU - VoIP	
COOK ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
COOK, ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
COOK, ÎLES - VoIP	
CORÉE RÉPUBLIQUE DE - CELLULAIRE/MOBILE	
CORÉE RÉPUBLIQUE DE - LIGNE TERRESTRE	
CORÉE RÉPUBLIQUE DE - VoIP	
CORÉE RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE - CELLULAIRE/MOBILE	
CORÉ RÉ POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE - LIGNE TERRESTRE	
CORÉ RÉ POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE - VoIP	
COSTA RICA - CELLULAIRE/MOBILE	
COSTA RICA - LIGNE TERRESTRE	
COSTA RICA - VoIP	
CÔTE D'IVOIRE - CELLULAIRE/MOBILE	
CÔTE D'IVOIRE - LIGNE TERRESTRE	
CÔTE D'IVOIRE - VoIP	
CROATIE - CELLULAIRE/MOBILE	
CROATIE - LIGNE TERRESTRE	
CROATIE - VoIP	
CUBA - CELLULAIRE/MOBILE	
CUBA - LIGNE TERRESTRE	
CUBA - VoIP	
CURAÇAO - CELLULAIRE/MOBILE	
CURAÇAO - LIGNE TERRESTRE	
CURAÇAO - VoIP	
DANEMARK - CELLULAIRE/MOBILE	
DANEMARK - LIGNE TERRESTRE	
DANEMARK - VoIP	
DJIBOUTI - CELLULAIRE/MOBILE	
DJIBOUTI - LIGNE TERRESTRE	
DJIBOUTI - VoIP	
DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE - LIGNE TERRESTRE	
DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

DOMINIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
DOMINIQUE - LIGNE TERRESTRE	
DOMINIQUE - VoIP	
ÉGYPTE - CELLULAIRE/MOBILE	
ÉGYPTE - LIGNE TERRESTRE	
ÉGYPTE - VoIP	
EL SALVADOR - CELLULAIRE/MOBILE	
EL SALVADOR - LIGNE TERRESTRE	
EL SALVADOR - VoIP	
ÉMIRATS ARABES UNIS - CELLULAIRE/MOBILE	
ÉMIRATS ARABES UNIS - LIGNE TERRESTRE	
ÉMIRATS ARABES UNIS - VoIP	
ÉQUATEUR - CELLULAIRE/MOBILE	
ÉQUATEUR - LIGNE TERRESTRE	
ÉQUATEUR - VoIP	
ÉRYTHRÉE - CELLULAIRE/MOBILE	
ÉRYTHRÉE - LIGNE TERRESTRE	
ÉRYTHRÉE - VoIP	
ESPAGNE - CELLULAIRE/MOBILE	
ESPAGNE - LIGNE TERRESTRE	
ESPAGNE - VoIP	
ESTONIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ESTONIE - LIGNE TERRESTRE	
ESTONIE - VoIP	
ÉTATS-UNIS - CELLULAIRE/MOBILE	
ÉTATS-UNIS - LIGNE TERRESTRE	
ÉTATS-UNIS - VoIP	
ÉTHIOPIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ÉTHIOPIE - LIGNE TERRESTRE	
ÉTHIOPIE - VoIP	
FALKLAND, ÎLES (MALVINAS) - CELLULAIRE/MOBILE	
FALKLAND, ÎLES (MALVINAS) - LIGNE TERRESTRE	
FALKLAND, ÎLES (MALVINAS) - VoIP	
FÉROÉ ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
FÉROÉ ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
FÉROÉ ÎLES - VoIP	
FIDJI - CELLULAIRE/MOBILE	
FIDJI - LIGNE TERRESTRE	
FIDJI - VoIP	
FINLANDE - CELLULAIRE/MOBILE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

FINLANDE - LIGNE TERRESTRE	
FINLANDE - VoIP	
FRANCE - CELLULAIRE/MOBILE	
FRANCE - LIGNE TERRESTRE	
FRANCE - VoIP	
GABON - CELLULAIRE/MOBILE	
GABON - LIGNE TERRESTRE	
GABON - VoIP	
GAMBIE - CELLULAIRE/MOBILE	
GAMBIE - LIGNE TERRESTRE	
GAMBIE - VoIP	
GÉORGIE - CELLULAIRE/MOBILE	
GÉORGIE - LIGNE TERRESTRE	
GÉORGIE - VoIP	
GÉORGIE DU SUD ET LES ÎLES SANDWICH DU SUD - CELLULAIRE/MOBILE	
GÉORGIE DU SUD ET LES ÎLES SANDWICH DU SUD - LIGNE TERRESTRE	
GÉORGIE DU SUD ET LES ÎLES SANDWICH DU SUD - VoIP	
GHANA - CELLULAIRE/MOBILE	
GHANA - LIGNE TERRESTRE	
GHANA - VoIP	
GIBRALTAR - CELLULAIRE/MOBILE	
GIBRALTAR - LIGNE TERRESTRE	
GIBRALTAR - VoIP	
GRÈCE - CELLULAIRE/MOBILE	
GRÈCE - LIGNE TERRESTRE	
GRÈCE - VoIP	
GRENADE - CELLULAIRE/MOBILE	
GRENADE - LIGNE TERRESTRE	
GRENADE - VoIP	
GROENLAND - CELLULAIRE/MOBILE	
GROENLAND - LIGNE TERRESTRE	
GROENLAND - VoIP	
GUADELOUPE - CELLULAIRE/MOBILE	
GUADELOUPE - LIGNE TERRESTRE	
GUADELOUPE - VoIP	
GUAM - CELLULAIRE/MOBILE	
GUAM - LIGNE TERRESTRE	
GUAM - VoIP	
GUATEMALA - CELLULAIRE/MOBILE	
GUATEMALA - LIGNE TERRESTRE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

GUATEMALA - VoIP	
GUERNESEY - CELLULAIRE/MOBILE	
GUERNESEY - LIGNE TERRESTRE	
GUERNESEY - VoIP	
GUINÉE - CELLULAIRE/MOBILE	
GUINÉE - LIGNE TERRESTRE	
GUINÉE - VoIP	
GUINÉE ÉQUATORIALE - CELLULAIRE/MOBILE	
GUINÉE ÉQUATORIALE - LIGNE TERRESTRE	
GUINÉE ÉQUATORIALE - VoIP	
GUINÉE-BISSAU - CELLULAIRE/MOBILE	
GUINÉE-BISSAU - LIGNE TERRESTRE	
GUINÉE-BISSAU - VoIP	
GUYANA - CELLULAIRE/MOBILE	
GUYANA - LIGNE TERRESTRE	
GUYANA - VoIP	
GUYANE FRANÇAISE - CELLULAIRE/MOBILE	
GUYANE FRANÇAISE - LIGNE TERRESTRE	
GUYANE FRANÇAISE - VoIP	
HAÏTI - CELLULAIRE/MOBILE	
HAÏTI - LIGNE TERRESTRE	
HAÏTI - VoIP	
HEARD, ÎLE ET MCDONALD, ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
HEARD, ÎLE ET MCDONALD, ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
HEARD, ÎLE ET MCDONALD, ÎLES - VoIP	
HONDURAS - CELLULAIRE/MOBILE	
HONDURAS - LIGNE TERRESTRE	
HONDURAS - VoIP	
HONG KONG - CELLULAIRE/MOBILE	
HONG KONG - LIGNE TERRESTRE	
HONG KONG - VoIP	
HONGRIE - CELLULAIRE/MOBILE	
HONGRIE - LIGNE TERRESTRE	
HONGRIE - VoIP	
ÎLE DE MAN - CELLULAIRE/MOBILE	
ÎLE DE MAN - LIGNE TERRESTRE	
ÎLE DE MAN - VoIP	
ÎLES MINEURES ÉLOIGNÉES DES ÉTATS-UNIS - CELLULAIRE/MOBILE	
ÎLES MINEURES ÉLOIGNÉES DES ÉTATS-UNIS - LIGNE TERRESTRE	
ÎLES MINEURES ÉLOIGNÉES DES ÉTATS-UNIS - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ÎLES VIERGES BRITANNIQUES - CELLULAIRE/MOBILE	
ÎLES VIERGES BRITANNIQUES - LIGNE TERRESTRE	
ÎLES VIERGES BRITANNIQUES - VoIP	
ÎLES VIERGES DES ÉTATS-UNIS - CELLULAIRE/MOBILE	
ÎLES VIERGES DES ÉTATS-UNIS - LIGNE TERRESTRE	
ÎLES VIERGES DES ÉTATS-UNIS - VoIP	
INDE - CELLULAIRE/MOBILE	
INDE - LIGNE TERRESTRE	
INDE - VoIP	
INDONÉSIE - CELLULAIRE/MOBILE	
INDONÉSIE - LIGNE TERRESTRE	
INDONÉSIE - VoIP	
IRAN, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D' - CELLULAIRE/MOBILE	
IRAN, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D' - LIGNE TERRESTRE	
IRAN, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D' - VoIP	
IRAQ - CELLULAIRE/MOBILE	
IRAQ - LIGNE TERRESTRE	
IRAQ - VoIP	
IRLANDE - CELLULAIRE/MOBILE	
IRLANDE - LIGNE TERRESTRE	
IRLANDE - VoIP	
ISLANDE - CELLULAIRE/MOBILE	
ISLANDE - LIGNE TERRESTRE	
ISLANDE - VoIP	
ISRAËL - CELLULAIRE/MOBILE	
ISRAËL - LIGNE TERRESTRE	
ISRAËL - VoIP	
ITALIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ITALIE - LIGNE TERRESTRE	
ITALIE - VoIP	
JAMAÏQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
JAMAÏQUE - LIGNE TERRESTRE	
JAMAÏQUE - VoIP	
JAPON - CELLULAIRE/MOBILE	
JAPON - LIGNE TERRESTRE	
JAPON - VoIP	
JERSEY - CELLULAIRE/MOBILE	
JERSEY - LIGNE TERRESTRE	
JERSEY - VoIP	
JORDANIE - CELLULAIRE/MOBILE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

JORDANIE - LIGNE TERRESTRE	
JORDANIE - VoIP	
KAZAKHSTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
KAZAKHSTAN - LIGNE TERRESTRE	
KAZAKHSTAN - VoIP	
KENYA - CELLULAIRE/MOBILE	
KENYA - LIGNE TERRESTRE	
KENYA - VoIP	
KIRGHIZISTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
KIRGHIZISTAN - LIGNE TERRESTRE	
KIRGHIZISTAN - VoIP	
KIRIBATI - CELLULAIRE/MOBILE	
KIRIBATI - LIGNE TERRESTRE	
KIRIBATI - VoIP	
KOWEÏT - CELLULAIRE/MOBILE	
KOWEÏT - LIGNE TERRESTRE	
KOWEÏT - VoIP	
LAO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE - CELLULAIRE/MOBILE	
LAO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE - LIGNE TERRESTRE	
LAO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE - VoIP	
LESOTHO - CELLULAIRE/MOBILE	
LESOTHO - LIGNE TERRESTRE	
LESOTHO - VoIP	
LETTONIE - CELLULAIRE/MOBILE	
LETTONIE - LIGNE TERRESTRE	
LETTONIE - VoIP	
LIBAN - CELLULAIRE/MOBILE	
LIBAN - LIGNE TERRESTRE	
LIBAN - VoIP	
LIBÉRIA - CELLULAIRE/MOBILE	
LIBÉRIA - LIGNE TERRESTRE	
LIBÉRIA - VoIP	
LIBYENNE, JAMAHIRIYA ARABE - CELLULAIRE/MOBILE	
LIBYENNE, JAMAHIRIYA ARABE - LIGNE TERRESTRE	
LIBYENNE, JAMAHIRIYA ARABE - VoIP	
LIECHTENSTEIN - CELLULAIRE/MOBILE	
LIECHTENSTEIN - LIGNE TERRESTRE	
LIECHTENSTEIN - VoIP	
LITUANIE - CELLULAIRE/MOBILE	
LITUANIE - LIGNE TERRESTRE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

LITUANIE - VoIP	
LUXEMBOURG - CELLULAIRE/MOBILE	
LUXEMBOURG - LIGNE TERRESTRE	
LUXEMBOURG - VoIP	
MACAO - CELLULAIRE/MOBILE	
MACAO - LIGNE TERRESTRE	
MACAO - VoIP	
MACÉDOINE L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE - CELLULAIRE/MOBILE	
MACÉDOINE L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE - LIGNE TERRESTRE	
MACÉDOINE L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE - VoIP	
MADAGASCAR - CELLULAIRE/MOBILE	
MADAGASCAR - LIGNE TERRESTRE	
MADAGASCAR - VoIP	
MALAISIE - CELLULAIRE/MOBILE	
MALAISIE - LIGNE TERRESTRE	
MALAISIE - VoIP	
MALAWI - CELLULAIRE/MOBILE	
MALAWI - LIGNE TERRESTRE	
MALAWI - VoIP	
MALDIVES - CELLULAIRE/MOBILE	
MALDIVES - LIGNE TERRESTRE	
MALDIVES - VoIP	
MALI - CELLULAIRE/MOBILE	
MALI - LIGNE TERRESTRE	
MALI - VoIP	
MALTE - CELLULAIRE/MOBILE	
MALTE - LIGNE TERRESTRE	
MALTE - VoIP	
MARIANNES DU NORD, Î - CELLULAIRE/MOBILE	
MARIANNES DU NORD, Î - LIGNE TERRESTRE	
MARIANNES DU NORD, Î - VoIP	
MAROC - CELLULAIRE/MOBILE	
MAROC - LIGNE TERRESTRE	
MAROC - VoIP	
MARSHALL, Î - CELLULAIRE/MOBILE	
MARSHALL, Î - LIGNE TERRESTRE	
MARSHALL, Î - VoIP	
MARTINIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
MARTINIQUE - LIGNE TERRESTRE	
MARTINIQUE - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MAURICE - CELLULAIRE/MOBILE	
MAURICE - LIGNE TERRESTRE	
MAURICE - VoIP	
MAURITANIE - CELLULAIRE/MOBILE	
MAURITANIE - LIGNE TERRESTRE	
MAURITANIE - VoIP	
MAYOTTE - CELLULAIRE/MOBILE	
MAYOTTE - LIGNE TERRESTRE	
MAYOTTE - VoIP	
MEXIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
MEXIQUE - LIGNE TERRESTRE	
MEXIQUE - VoIP	
MICRONÉSIE ÉTATS FÉDÉRÉS DE - CELLULAIRE/MOBILE	
MICRONÉSIE ÉTATS FÉDÉRÉS DE - LIGNE TERRESTRE	
MICRONÉSIE ÉTATS FÉDÉRÉS DE - VoIP	
MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DE - CELLULAIRE/MOBILE	
MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DE - LIGNE TERRESTRE	
MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DE - VoIP	
MONACO - CELLULAIRE/MOBILE	
MONACO - LIGNE TERRESTRE	
MONACO - VoIP	
MONGOLIE - CELLULAIRE/MOBILE	
MONGOLIE - LIGNE TERRESTRE	
MONGOLIE - VoIP	
MONTÉNÉGRO - CELLULAIRE/MOBILE	
MONTÉNÉGRO- LIGNE TERRESTRE	
MONTÉNÉGRO- VoIP	
MONTSERRAT - CELLULAIRE/MOBILE	
MONTSERRAT - LIGNE TERRESTRE	
MONTSERRAT - VoIP	
MOZAMBIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
MOZAMBIQUE - LIGNE TERRESTRE	
MOZAMBIQUE - VoIP	
MYANMAR - CELLULAIRE/MOBILE	
MYANMAR - LIGNE TERRESTRE	
MYANMAR - VoIP	
NAMIBIE - CELLULAIRE/MOBILE	
NAMIBIE - LIGNE TERRESTRE	
NAMIBIE - VoIP	
NAURU - CELLULAIRE/MOBILE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

NAURU - LIGNE TERRESTRE	
NAURU - VoIP	
NÉPAL - CELLULAIRE/MOBILE	
NÉPAL - LIGNE TERRESTRE	
NÉPAL - VoIP	
NICARAGUA - CELLULAIRE/MOBILE	
NICARAGUA - LIGNE TERRESTRE	
NICARAGUA - VoIP	
NIGER - CELLULAIRE/MOBILE	
NIGER - LIGNE TERRESTRE	
NIGER - VoIP	
NIGERIA - CELLULAIRE/MOBILE	
NIGERIA - LIGNE TERRESTRE	
NIGERIA - VoIP	
NIUE - CELLULAIRE/MOBILE	
NIUE - LIGNE TERRESTRE	
NIUE - VoIP	
NORFOLK, ÎLE - CELLULAIRE/MOBILE	
NORFOLK, ÎLE - LIGNE TERRESTRE	
NORFOLK, ÎLE - VoIP	
NORVÈGE - CELLULAIRE/MOBILE	
NORVÈGE - LIGNE TERRESTRE	
NORVÈGE - VoIP	
NOUVELLE-CALÉDONIE - CELLULAIRE/MOBILE	
NOUVELLE-CALÉDONIE - LIGNE TERRESTRE	
NOUVELLE-CALÉDONIE - VoIP	
NOUVELLE-ZÉLANDE - CELLULAIRE/MOBILE	
NOUVELLE-ZÉLANDE - LIGNE TERRESTRE	
NOUVELLE-ZÉLANDE - VoIP	
OCÉAN INDIEN, TERRITOIRE BRITANNIQUE DE L' - CELLULAIRE/MOBILE	
OCÉAN INDIEN, TERRITOIRE BRITANNIQUE DE L' - LIGNE TERRESTRE	
OCÉAN INDIEN, TERRITOIRE BRITANNIQUE DE L' - VoIP	
OMAN - CELLULAIRE/MOBILE	
OMAN - LIGNE TERRESTRE	
OMAN - VoIP	
OUGANDA - CELLULAIRE/MOBILE	
OUGANDA - LIGNE TERRESTRE	
OUGANDA - VoIP	
OUZBÉKISTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
OUZBÉKISTAN- LIGNE TERRESTRE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

OUZBÉKISTAN- VoIP	
PAKISTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
PAKISTAN - LIGNE TERRESTRE	
PAKISTAN - VoIP	
PALAOS - CELLULAIRE/MOBILE	
PALAOS - LIGNE TERRESTRE	
PALAOS - VoIP	
PALESTINIEN OCCUPÉ TERRITOIRE - CELLULAIRE/MOBILE	
PALESTINIEN OCCUPÉ TERRITOIRE - LIGNE TERRESTRE	
PALESTINIEN OCCUPÉ TERRITOIRE - VoIP	
PANAMA - CELLULAIRE/MOBILE	
PANAMA - LIGNE TERRESTRE	
PANAMA - VoIP	
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉ - CELLULAIRE/MOBILE	
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉ - LIGNE TERRESTRE	
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉ - VoIP	
PARAGUAY - CELLULAIRE/MOBILE	
PARAGUAY - LIGNE TERRESTRE	
PARAGUAY - VoIP	
PAYS-BAS - CELLULAIRE/MOBILE	
PAYS-BAS - LIGNE TERRESTRE	
PAYS-BAS - VoIP	
PÉROU - CELLULAIRE/MOBILE	
PÉROU - LIGNE TERRESTRE	
PÉROU - VoIP	
PHILIPPINES - CELLULAIRE/MOBILE	
PHILIPPINES - LIGNE TERRESTRE	
PHILIPPINES - VoIP	
PITCAIRN - CELLULAIRE/MOBILE	
PITCAIRN - LIGNE TERRESTRE	
PITCAIRN - VoIP	
POLOGNE - CELLULAIRE/MOBILE	
POLOGNE - LIGNE TERRESTRE	
POLOGNE - VoIP	
POLYNÉSIE FRANÇAISE - CELLULAIRE/MOBILE	
POLYNÉSIE FRANÇAISE - LIGNE TERRESTRE	
POLYNÉSIE FRANÇAISE - VoIP	
PORTO RICO - CELLULAIRE/MOBILE	
PORTO RICO - LIGNE TERRESTRE	
PORTO RICO - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PORTUGAL - CELLULAIRE/MOBILE	
PORTUGAL - LIGNE TERRESTRE	
PORTUGAL - VoIP	
QATAR - CELLULAIRE/MOBILE	
QATAR - LIGNE TERRESTRE	
QATAR - VoIP	
RÉUNION - CELLULAIRE/MOBILE	
RÉUNION - LIGNE TERRESTRE	
RÉUNION - VoIP	
ROUMANIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ROUMANIE - LIGNE TERRESTRE	
ROUMANIE - VoIP	
ROYAUME-UNI - CELLULAIRE/MOBILE	
ROYAUME-UNI - LIGNE TERRESTRE	
ROYAUME-UNI - VoIP	
RUSSIE, FÉDÉRATION DE - CELLULAIRE/MOBILE	
RUSSIE, FÉDÉRATION DE - LIGNE TERRESTRE	
RUSSIE, FÉDÉRATION DE - VoIP	
RWANDA - CELLULAIRE/MOBILE	
RWANDA - LIGNE TERRESTRE	
RWANDA - VoIP	
SAHARA OCCIDENTAL - CELLULAIRE/MOBILE	
SAHARA OCCIDENTAL - LIGNE TERRESTRE	
SAHARA OCCIDENTAL - VoIP	
SAINT-BARTHÉLEMY - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-BARTHÉLEMY - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-BARTHÉLEMY - VoIP	
SAINTE-HÉLÈNE ASCENSION ET TRISTAN DA CUNCHA - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINTE-HÉLÈNE ASCENSION ET TRISTAN DA CUNCHA - LIGNE TERRESTRE	
SAINTE-HÉLÈNE ASCENSION ET TRISTAN DA CUNCHA - VoIP	
SAINTE-LUCIE - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINTE-LUCIE - LIGNE TERRESTRE	
SAINTE-LUCIE - VoIP	
SAINT-KITTS-ET-NEVIS - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-KITTS-ET-NEVIS - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-KITTS-ET-NEVIS - VoIP	
SAINT-MARIN - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-MARIN - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-MARIN - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SAINT-MARTIN (PARTIE FRANÇ - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-MARTIN (PARTIE FRANÇ - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-MARTIN (PARTIE FRANÇ - VoIP	
SAINT-MARTIN (PARTIE NÉ - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-MARTIN (PARTIE NÉ - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-MARTIN (PARTIE NÉ - VoIP	
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON - VoIP	
SAINT-SIÈGE (ÉTAT DE LA CITÉ DU VATICAN) - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-SIÈGE (ÉTAT DE LA CITÉ DU VATICAN) - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-SIÈGE (ÉTAT DE LA CITÉ DU VATICAN) - VoIP	
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES - VoIP	
SALOMON, Î - CELLULAIRE/MOBILE	
SALOMON, Î - LIGNE TERRESTRE	
SALOMON, Î - VoIP	
SAMOA - CELLULAIRE/MOBILE	
SAMOA - LIGNE TERRESTRE	
SAMOA - VoIP	
SAMOA AMÉRICAINES - CELLULAIRE/MOBILE	
SAMOA AMÉRICAINES - LIGNE TERRESTRE	
SAMOA AMÉRICAINES - VoIP	
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE - CELLULAIRE/MOBILE	
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE - LIGNE TERRESTRE	
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE - VoIP	
SÉNÉGAL - CELLULAIRE/MOBILE	
SÉNÉGAL- LIGNE TERRESTRE	
SÉNÉGAL- VoIP	
SERBIE - CELLULAIRE/MOBILE	
SERBIE - LIGNE TERRESTRE	
SERBIE - VoIP	
SEYCHELLES - CELLULAIRE/MOBILE	
SEYCHELLES - LIGNE TERRESTRE	
SEYCHELLES - VoIP	
SIERRA LEONE - CELLULAIRE/MOBILE	
SIERRA LEONE - LIGNE TERRESTRE	
SIERRA LEONE - VoIP	
SINGAPOUR - CELLULAIRE/MOBILE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SINGAPOUR - LIGNE TERRESTRE	
SINGAPOUR - VoIP	
SLOVAQUIE - CELLULAIRE/MOBILE	
SLOVAQUIE - LIGNE TERRESTRE	
SLOVAQUIE - VoIP	
SLOVÉNIE - CELLULAIRE/MOBILE	
SLOVÉNIE - LIGNE TERRESTRE	
SLOVÉNIE - VoIP	
SOMALIE - CELLULAIRE/MOBILE	
SOMALIE - LIGNE TERRESTRE	
SOMALIE - VoIP	
SOUDAN - CELLULAIRE/MOBILE	
SOUDAN - LIGNE TERRESTRE	
SOUDAN - VoIP	
SRI LANKA - CELLULAIRE/MOBILE	
SRI LANKA - LIGNE TERRESTRE	
SRI LANKA - VoIP	
SUÈDE - CELLULAIRE/MOBILE	
SUÈDE - LIGNE TERRESTRE	
SUÈDE - VoIP	
SUISSE - CELLULAIRE/MOBILE	
SUISSE - LIGNE TERRESTRE	
SUISSE - VoIP	
SURINAME - CELLULAIRE/MOBILE	
SURINAME - LIGNE TERRESTRE	
SURINAME - VoIP	
SVALBARD ET ÎLE JAN MAYEN - CELLULAIRE/MOBILE	
SVALBARD ET ÎLE JAN MAYEN - LIGNE TERRESTRE	
SVALBARD ET ÎLE JAN MAYEN - VoIP	
SWAZILAND - CELLULAIRE/MOBILE	
SWAZILAND - LIGNE TERRESTRE	
SWAZILAND - VoIP	
SYRIENNE, RÉPUBLIQUE ARABE - CELLULAIRE/MOBILE	
SYRIENNE, RÉPUBLIQUE ARABE - LIGNE TERRESTRE	
SYRIENNE, RÉPUBLIQUE ARABE - VoIP	
TADJIKISTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
TADJIKISTAN - LIGNE TERRESTRE	
TADJIKISTAN - VoIP	
TAÏWAN PROVINCE DE CHINE - CELLULAIRE/MOBILE	
TAÏWAN PROVINCE DE CHINE - LIGNE TERRESTRE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TAÏWAN PROVINCE DE CHINE - VoIP	
TANZANIE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE - CELLULAIRE/MOBILE	
TANZANIE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE - LIGNE TERRESTRE	
TANZANIE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE - VoIP	
TCHAD - CELLULAIRE/MOBILE	
TCHAD - LIGNE TERRESTRE	
TCHAD - VoIP	
TCHÈQUE RÉPUBLIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
TCHÈQUE RÉPUBLIQUE - LIGNE TERRESTRE	
TCHÈQUE RÉPUBLIQUE - VoIP	
TERRES AUSTRALES FRANÇAISES - CELLULAIRE/MOBILE	
TERRES AUSTRALES FRANÇAISES - LIGNE TERRESTRE	
TERRES AUSTRALES FRANÇAISES - VoIP	
THAÏLANDE - CELLULAIRE/MOBILE	
THAÏLANDE - LIGNE TERRESTRE	
THAÏLANDE - VoIP	
TIMOR-LESTE - CELLULAIRE/MOBILE	
TIMOR-LESTE - LIGNE TERRESTRE	
TIMOR-LESTE - VoIP	
TOGO - CELLULAIRE/MOBILE	
TOGO - LIGNE TERRESTRE	
TOGO - VoIP	
TOKELAU - CELLULAIRE/MOBILE	
TOKELAU - LIGNE TERRESTRE	
TOKELAU - VoIP	
TONGA - CELLULAIRE/MOBILE	
TONGA - LIGNE TERRESTRE	
TONGA - VoIP	
TRINITÉ-ET-TOBAGO - CELLULAIRE/MOBILE	
TRINITÉ-ET-TOBAGO- LIGNE TERRESTRE	
TRINITÉ-ET-TOBAGO- VoIP	
TUNISIE - CELLULAIRE/MOBILE	
TUNISIE - LIGNE TERRESTRE	
TUNISIE - VoIP	
TURKMÉNISTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
TURKMÉNISTAN- LIGNE TERRESTRE	
TURKMÉNISTAN- VoIP	
TURKS ET CAÏQUES, ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
TURKS ET CAÏQUES ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
TURKS ET CAÏQUES ÎLES - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TURQUIE - CELLULAIRE/MOBILE	
TURQUIE - LIGNE TERRESTRE	
TURQUIE - VoIP	
TUVALU - CELLULAIRE/MOBILE	
TUVALU - LIGNE TERRESTRE	
TUVALU - VoIP	
UKRAINE - CELLULAIRE/MOBILE	
UKRAINE - LIGNE TERRESTRE	
UKRAINE - VoIP	
URUGUAY - CELLULAIRE/MOBILE	
URUGUAY - LIGNE TERRESTRE	
URUGUAY - VoIP	
VANUATU - CELLULAIRE/MOBILE	
VANUATU - LIGNE TERRESTRE	
VANUATU - VoIP	
VATICAN, ÉTAT DE LA CITÉ DU - CELLULAIRE/MOBILE	
VATICAN, ÉTAT DE LA CITÉ DU - LIGNE TERRESTRE	
VATICAN, ÉTAT DE LA CITÉ DU - VoIP	
VENEZUELA, RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU - CELLULAIRE/MOBILE	
VENEZUELA, RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU - LIGNE TERRESTRE	
VENEZUELA, RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU - VoIP	
VIET NAM - CELLULAIRE/MOBILE	
VIET NAM - LIGNE TERRESTRE	
VIET NAM - VoIP	
WALLIS ET FUTUNA - CELLULAIRE/MOBILE	
WALLIS ET FUTUNA - LIGNE TERRESTRE	
WALLIS ET FUTUNA - VoIP	
YÉMEN - CELLULAIRE/MOBILE	
YÉMEN - LIGNE TERRESTRE	
YÉMEN - VoIP	
ZAMBIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ZAMBIE - LIGNE TERRESTRE	
ZAMBIE - VoIP	
ZIMBABWE - CELLULAIRE/MOBILE	
ZIMBABWE - LIGNE TERRESTRE	
ZIMBABWE - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

(A)	(B)
Pays sélectionnés	Prix Plafonds
Prix tout compris pour ensemble de données postales de référence	
AFGHANISTAN	
AFRIQUE DU SUD	
ALAND, ÎLES	
ALBANIE	
ALGÉRIE	
ALLEMAGNE	
ANDORRE	
ANGOLA	
ANGUILLA	
ANTARCTIQUE	
ANTIGUA ET BARBUDA	
ARABIE SAOUDITE	
ARGENTINE	
ARMÉNIE	
ARUBA	
AUSTRALIE	
AUTRICHE	
AZERBAÏDJAN	
BAHAMAS	
BAHREÏN	
BANGLADESH	
BARBADE	
BÉLARUS	
BELGIQUE	
BELIZE	
BÉNIN	
BERMUDES	
BHOUTAN	
BOLIVIE, L'ÉTAT PLURINATIONAL DE	
BONAIRE, SAINT-EUSTACHE ET SABA	
BOSNIE-HERZÉGOVINE	
BOTSWANA	
BOUVET, ÎLE	
BRÉSIL	
BRUNEI DARUSSALAM	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

BULGARIE	
BURKINA FASO	
BURUNDI	
CAÏMANES ÎLES	
CAMBODGE	
CAMEROUN	
CANADA	
CAP-VERT	
CENTRAFRICAINE, RÉPUBLIQUE	
CHILI	
CHINE	
CHRISTMAS, ÎLE	
CHYPRE	
COCOS (KEELING), ÎLES	
COLOMBIE	
COMORES	
CONGO	
CONGO, LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU	
COOK, ÎLES	
CORÉE RÉPUBLIQUE DE	
CORÉE RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE	
COSTA RICA	
CÔTE D'IVOIRE	
CROATIE	
CUBA	
CURAÇAO	
DANEMARK	
DJIBOUTI	
DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE	
DOMINIQUE	
ÉGYPTE	
EL SALVADOR	
ÉMIRATS ARABES UNIS	
ÉQUATEUR	
ÉRYTHRÉE	
ESPAGNE	
ESTONIE	
ÉTATS-UNIS	
ÉTHIOPIE	
FALKLAND, ÎLES (MALVINAS)	
FÉROÉ ÎLES	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

FIDJI	
FINLANDE	
FRANCE	
GABON	
GAMBIE	
GÉORGIE	
GÉORGIE DU SUD ET LES ÎLES SANDWICH DU SUD	
GHANA	
GIBRALTAR	
GRÈCE	
GRENADE	
GROENLAND	
GUADELOUPE	
GUAM	
GUATEMALA	
GUERNESEY	
GUINÉE	
GUINÉE ÉQUATORIALE	
GUINÉE-BISSAU	
GUYANA	
GUYANE FRANÇAISE	
HAÏTI	
HEARD, ÎLE ET MCDONALD, ÎLES	
HONDURAS	
HONG KONG	
HONGRIE	
ÎLE DE MAN	
ÎLES MINEURES ÉLOIGNÉES DES ÉTATS-UNIS	
ÎLES VIERGES BRITANNIQUES	
ÎLES VIERGES DES ÉTATS-UNIS	
INDE	
INDONÉSIE	
IRAN, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'	
IRAQ	
IRLANDE	
ISLANDE	
ISRAËL	
ITALIE	
JAMAÏQUE	
JAPON	
JERSEY	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

JORDANIE	
KAZAKHSTAN	
KENYA	
KIRGHIZISTAN	
KIRIBATI	
KOWEÏ	
LAO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE	
LESOTHO	
LETTONIE	
LIBAN	
LIBÉRIA	
LIBYENNE, JAMAHIRIYA ARABE	
LIECHTENSTEIN	
LITUANIE	
LUXEMBOURG	
MACAO	
MACÉDONE L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE	
MADAGASCAR	
MALAISIE	
MALAWI	
MALDIVES	
MALI	
MALTE	
MARIANNES DU NORD, ÎLES	
MAROC	
MARSHALL, ÎLES	
MARTINIQUE	
MAURICE	
MAURITANIE	
MAYOTTE	
MEXIQUE	
MICRONÉSIE ÉTATS FÉDÉRÉS DE	
MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DE	
MONACO	
MONGOLIE	
MONTÉNÉGRO	
MONTSERRAT	
MOZAMBIQUE	
MYANMAR	
NAMIBIE	
NAURU	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

NÉPAL	
NICARAGUA	
NIGER	
NIGERIA	
NIUE	
NORFOLK, ÎLE	
NORVÈGE	
NOUVELLE-CALÉDONIE	
NOUVELLE-ZÉLANDE	
OCÉAN INDIEN, TERRITOIRE BRITANNIQUE DE L'	
OMAN	
OUGANDA	
OUZBÉKISTAN	
PAKISTAN	
PALAOS	
PALESTINIEN OCCUPÉ TERRITOIRE	
PANAMA	
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE	
PARAGUAY	
PAYS-BAS	
PÉROU	
PHILIPPINES	
PITCAIRN	
POLOGNE	
POLYNÉSIE FRANÇAISE	
PORTO RICO	
PORTUGAL	
QATAR	
RÉUNION	
ROUMANIE	
ROYAUME-UNI	
RUSSIE, FÉE DE	
RWANDA	
SAHARA OCCIDENTAL	
SAINT-BARTHÉLEMY	
SAINTE-HÉLÈNE ASCENSION ET TRISTAN DA CUNHA	
SAINTE-LUCIE	
SAINT-KITTS-ET-NEVIS	
SAINT-MARIN	
SAINT-MARTIN (PARTIE FRANÇAISE)	
SAINT-MARTIN (PARTIE NÉERLANDAISE)	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	
SAINT-SIÈGE (ÉTAT DE LA CITÉ DU VATICAN)	
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES	
SALOMON, ÎLES	
SAMOA	
SAMOA AMÉRICAINES	
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	
SÉNÉGAL	
SERBIE	
SEYCHELLES	
SIERRA LEONE	
SINGAPOUR	
SLOVAQUIE	
SLOVÉNIE	
SOMALIE	
SOUDAN	
SRI LANKA	
SUÈDE	
SUISSE	
SURINAME	
SVALBARD ET ÎLE JAN MAYEN	
SWAZILAND	
SYRIENNE, RÉPUBLIQUE ARABE	
TADJIKISTAN	
TAÏWAN, PROVINCE DE CHINE	
TANZANIE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE	
TCHAD	
TCHÈQUE RÉPUBLIQUE	
TERRES AUSTRALES FRANÇAISES	
THAÏLANDE	
TIMOR-LESTE	
TOGO	
TOKELAU	
TONGA	
TRINITÉ-ET-TOBAGO	
TUNISIE	
TURKMÉNISTAN	
TURKS ET CAÏQUES ÎLES	
TURQUIE	
TUVALU	
UKRAINE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

URUGUAY	
VANUATU	
VATICAN, ÉTAT DE LA CITÉ DU	
VENEZUELA, RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU	
VIET NAM	
WALLIS ET FUTUNA	
YÉMEN	
ZAMBIE	
ZIMBABWE	

ANNEXE C

ÉVALUATION TECHNIQUE

TERME	DÉFINITION
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada
CASS	Coding Accuracy Support System
ARC	Agence du revenu du Canada
EDPR	Ensemble de données postales de référence
DAA	Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement
AA	Arrangement en matière d'approvisionnement
PERL	Programme d'évaluation et de reconnaissance de logiciel
EE	Énoncé des exigences
EDTR	Ensemble de données téléphoniques de référence

Le présent formulaire de réponse du soumissionnaire se compose des sections suivantes :

1. EXIGENCES OPÉRATIONNELLES

Cette section contient les exigences opérationnelles que recherche l'ASFC au moyen de l'arrangement en matière d'approvisionnement pour les données téléphoniques et postales.

2. EXIGENCES TECHNIQUES

Cette section contient les exigences techniques énoncées dans l'arrangement d'approvisionnement pour les données téléphoniques et postales.

3. EXIGENCES EN TERMES DE SERVICES

Cette section énonce les exigences en matière de soutien et de prestation de services techniques qui figurent dans l'arrangement relatif à la fourniture de données téléphoniques et postales.

4. ACHÈVEMENT DES DONNÉES DE RÉFÉRENCE

Cette section contient l'expérience du vendeur et les conditions relatives aux données téléphoniques et postales.

1. EXIGENCES OPÉRATIONNELLES

1.1 Exigences de base Ensemble de données téléphoniques de référence (EDTR)

1.1.1 Pays et type d'EDTR [M]

Le soumissionnaire doit mentionner les EDTR pour lesquelles il cherche à se qualifier comme fournisseur en remplissant la pièce jointe 2 pour les pays pertinents.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour la pièce jointe 2 en conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

1.1.2 Éléments de données pour les EDTR [M]

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements qui suivent pour chaque EDTR pour lequel il tente de se qualifier en tant que fournisseur :

1. Il faut remplir la colonne B de la pièce jointe 2 afin d'indiquer le contenu de l'EDTR comme étant pour :
 - a. Les données téléphoniques résidentielles seulement;
 - b. Les données téléphoniques d'affaires seulement;
 - c. Les données téléphoniques résidentielles et d'affaires.
2. Lorsque l'EDTR contient les données téléphoniques résidentielles et d'affaires, indiquer s'il comprend de l'information pour différencier la ligne téléphonique résidentielle ou d'affaires en remplissant la colonne C de la pièce jointe 2.
3. Indiquer si l'EDTR comprend de l'information permettant de savoir si le téléphone cellulaire est jetable en remplissant la colonne (D) de la pièce jointe 2.
4. Indiquer si l'EDTR comprend de l'information sur la publication ou la non-publication d'un numéro en remplissant la colonne (E) de la pièce jointe 2.
5. Indiquer si l'EDTR comprend le nom complet du titulaire du compte (prénom et nom de famille) en remplissant la colonne (F) de la pièce jointe 2.
6. Indiquer si l'EDTR comprend le nom de l'entreprise ainsi que les mots clés de celle-ci et les relier au numéro de téléphone (par exemple, « 1-888-the-cars » correspond à « 1-888-843-2277 ») en remplissant la colonne (G) de la pièce jointe 2.
7. Indiquer si l'EDTR comprend la date d'attribution du numéro de téléphone en remplissant la colonne (H) de la pièce jointe 2.
8. Indiquer la date de la plus récente mise à jour de l'EDTR en remplissant la colonne (I) de la pièce jointe 2.
9. Indiquer la fréquence des mises à jour de l'EDTR en nombre de mois en remplissant la colonne (J) de la pièce jointe 2.
10. Indiquer le schéma/les métadonnées de l'EDTR en remplissant la colonne (K) de la pièce jointe 2. Le schéma/les métadonnées doivent inclure les attributs suivants :
 - a. Nom de l'élément de données
 - b. Description de l'élément de données
 - c. Type de données
 - d. Longueur des données
 - e. Délimiteur de champ de données (s'il y a lieu)
11. Indiquer les sources de données EDTR, c.-à-d. identifier les sources de données qui forment ensemble l'EDTR en remplissant la colonne (L) de la pièce jointe 2.
12. Indiquer la taille de l'EDTR en termes de nombre de dossiers en remplissant la colonne (M) de la pièce jointe 2.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour les colonnes (B), (C), (D), (E), (F), (G),

(H), (I), (J), (K), (L) et (M) de la pièce jointe 2 en conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

1.1.3 Langue de l'EDTR [M]

Le soumissionnaire doit donner de l'information au sujet de la langue qu'il utiliserait pour fournir des données à l'ASFC en remplissant la colonne (N) de la pièce jointe 2.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour la colonne (N) de la pièce jointe 2 en conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

1.1.4 Qualité des données téléphoniques de référence [M]

Le soumissionnaire doit mentionner son engagement en ce qui concerne l'exactitude des données téléphoniques de référence.

On demande au soumissionnaire de fournir ce qui suit :

- a. Les politiques qui régissent l'exactitude de la vérification et de la collecte des données;
- b. Les processus et les outils automatisés mis en place;
- c. Les vérifications quant à l'état complet des données (aucune donnée manquante ou en double);
- d. La vérification pour s'assurer que les données sont factuelles;
- e. La portée – le pourcentage de données soumises à des vérifications d'exactitude.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

1.2 Exigences de base – Ensemble de données postales de référence (EDPR)

1.2.1 Pays et type de données postales de référence [M]

Le soumissionnaire doit mentionner les EDPR pour lesquelles il cherche à se qualifier comme fournisseur en remplissant la pièce jointe 3 pour les pays pertinents.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour la pièce jointe 3 en conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

1.2.2 Éléments de données pour les données postales de référence [M]

Le soumissionnaire doit fournir l'information qui suit pour chaque EDPR pour lequel il tente de se qualifier en tant que fournisseur :

1. Remplir la colonne (B) de la pièce jointe 3 afin d'indiquer si le contenu de l'EDPR est pour :
 - a. Les données téléphoniques résidentielles seulement;
 - b. Les données téléphoniques d'affaires seulement;
 - a. Les données téléphoniques résidentielles et d'affaires.
2. Lorsque l'EDPR contient les données téléphoniques résidentielles et d'affaires, indiquer s'il comprend de l'information pour différencier la ligne téléphonique résidentielle ou d'affaires en remplissant la colonne (C) de la pièce jointe 3.
3. Indiquer la date de la plus récente mise à jour de l'EDPR en remplissant la colonne (D) de la pièce jointe 3.
4. Indiquer la fréquence des mises à jour de l'EDPR en nombre de mois en remplissant la colonne (E) de la pièce jointe 3.
5. Indiquer le schéma/les métadonnées de l'EDPR en remplissant la colonne (F) de la pièce jointe 3. Le schéma/les métadonnées doivent inclure les attributs suivants :
 - a. Nom de l'élément de données
 - b. Description de l'élément de données
 - c. Type de données
 - d. Longueur des données
 - e. Délimiteur de champ de données (s'il y a lieu)

6. Indiquer les sources de données EDPR, c.-à-d. identifier les sources de données qui forment ensemble l'EDPR en remplissant la colonne (G) de la pièce jointe 3.
7. Indiquer la taille de l'EDPR en termes de nombre de dossiers en remplissant la colonne (H) de la pièce jointe 3.
8. Indiquer si l'EDPR comprend le géocode en remplissant la colonne (I) de la pièce jointe 3.
9. Indiquer si l'EDPR comprend des acronymes pour le nom de l'entreprise en remplissant la colonne (J) de la pièce jointe 3.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour les colonnes (B), (C), (D), (E), (F), (G), (H), (I) et (J) de la pièce jointe 3 en conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

1.2.3 Nom complet avec l'EDPR [M]

Le soumissionnaire doit indiquer si chaque adresse postale comprend le nom complet en remplissant la colonne (K) de la pièce jointe 3. Dans le cas de données résidentielles, l'adresse doit comprendre le nom du résidant; dans le cas de données d'affaires, elle doit comprendre le nom de l'entreprise.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour la colonne (K) de la pièce jointe 3 en conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

1.2.4 EDPR converti [M]

Le soumissionnaire doit indiquer si l'EDPR comprend l'information cartographique suivante en remplissant la colonne (L) de la pièce jointe 3 : (c.-à-d. lorsque les données de référence de l'adresse postale résidentielle sont converties, l'ASFC cherche les anciennes et les nouvelles données – par exemple, les adresses de route rurale sont converties en adresse de voirie et vice-versa; les anciens noms de ville sont changés pour les nouveaux noms de ville et vice-versa).

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour la colonne (L) de la pièce jointe 3 en conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

1.2.5 Certification des données postales de référence

1.2.5.1 Certification relative des normes postales applicable [M]

Lorsque l'EDPR est certifié pour une norme postale précise, le soumissionnaire doit nommer la norme en remplissant la colonne (M) de la pièce jointe 3.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour la colonne (M) de la pièce jointe 3 en conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

1.2.5.2 EDPR pour le Canada [M]

Lorsque le soumissionnaire propose un EDPR pour le Canada, cet EDPR doit être certifié dans le cadre du Programme d'évaluation et de reconnaissance de logiciel (PERL).

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour la colonne (M) de la pièce jointe 3 en conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

1.2.5.3 EDPR pour les États-Unis [M]

Lorsque le soumissionnaire propose un EDPR pour les États-Unis, cet EDPR doit être certifié par le Coding Accuracy Support System (CASS).

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour la colonne (M) de la pièce jointe 3 en

conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

1.2.6 Langue des données postales de référence [M]

Le soumissionnaire doit fournir de l'information au sujet de la langue qu'il utiliserait pour fournir des données à l'ASFC en remplissant la colonne (N) de la pièce jointe 3.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour la colonne (N) de la pièce jointe 3 en conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

1.2.7 Qualité des données postales de référence [M]

Le soumissionnaire doit mentionner son engagement en ce qui concerne l'exactitude des données postales de référence.

On demande au soumissionnaire de fournir ce qui suit :

- a. Les politiques qui régissent l'exactitude de la vérification et de la collecte des données;
- b. Les processus et les outils automatisés mis en place;
- c. Les vérifications quant à l'état complet des données (aucune donnée manquante ou en double);
- d. La vérification pour s'assurer que les données sont factuelles;
- e. La portée – le pourcentage de données soumises à des vérifications d'exactitude.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

2 - EXIGENCES TECHNIQUES DONNÉES TÉLÉPHONIQUES ET POSTALES

2.1 Norme relative aux données [M]

Le soumissionnaire doit transmettre les données téléphoniques et postales en format ASCII.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

2.2 Méthode de transmission des données [M]

Le soumissionnaire doit indiquer les méthodes de transmission des données disponibles pour la fourniture des données téléphoniques et/ou postales à l'ASFC en remplissant la colonne (Q) de la pièce jointe 2 pour les données téléphoniques et la colonne (Q) de la pièce jointe 3 pour les données postales.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour les colonnes (Q) de la pièce jointe 2 et (Q) de la pièce jointe 3 en conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

3 - EXIGENCES EN TERMES DE SERVICES DONNÉES TÉLÉPHONIQUES ET POSTALES

3.1 Point de contact unique [M]

Le soumissionnaire doit agir comme entrepreneur principal et fournir un point de contact unique afin de signaler les problèmes.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

3.2 Personne-ressource pour le soutien technique [M]

Le soumissionnaire doit fournir une personne-ressource principale pour le soutien technique (nom, numéro de téléphone, courriel) au sujet des données.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

4 - ACHÈVEMENT DES DONNÉES DE RÉFÉRENCE

4.1 Achèvement de l'EDTR [M]

Le soumissionnaire doit fournir ce qui suit, pour chaque EDTR pour lequel il tente de se qualifier en tant que fournisseur :

- a. Le nombre de clients qui ont acheté l'EDTR au cours des deux dernières années en remplissant la colonne (O) de la pièce jointe 2;
- b. Les secteurs d'activité – Information seulement en remplissant la colonne (P) de la pièce jointe 2.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour les colonnes (O) and (P) de la pièce jointe 2 en conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

4.2 Achèvement de l'EDPR [M]

Le soumissionnaire doit fournir ce qui suit, pour chaque EDPR pour lequel il tente de se qualifier en tant que fournisseur :

- a. Le nombre de clients qui ont acheté l'EDPR au cours des deux dernières années en remplissant la colonne (O) de la pièce jointe 3;
- b. Les secteurs d'activité – Information seulement en remplissant la colonne (P) de la pièce jointe 3.

Critères d'évaluation

1. Le soumissionnaire a indiqué son observation de cette exigence.
2. Le soumissionnaire a mis à jour les colonnes (O) and (P) de la pièce jointe 3 en conformité avec la présente exigence.

Réponse du soumissionnaire pour cette exigence :

Observation [] ou non-observation []

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE D

Formulaire de rapport sur la demande d'arrangements

N° de la demande d'arrangements:

Titre :

N° de dossier :

Période de rapport :

Date de la commande subséquente	Nombre total de commandes subséquentes	Valeur totale de la commande subséquente	Remarques

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PIÈCE JOINTE 1**Fiche de présentation financière**

(A)	(B)
Pays sélectionnés	Prix Plafonds
Prix tout compris pour ensemble de données téléphonique du monde	
AFGHANISTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
AFGHANISTAN - LIGNE TERRESTRE	
AFGHANISTAN - VoIP	
AFRIQUE DU SUD - CELLULAIRE/MOBILE	
AFRIQUE DU SUD - LIGNE TERRESTRE	
AFRIQUE DU SUD - VoIP	
ALAND, ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
ALAND, ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
ALAND, ÎLES - VoIP	
ALBANIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ALBANIE - LIGNE TERRESTRE	
ALBANIE - VoIP	
ALGÉRIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ALGÉRIE - LIGNE TERRESTRE	
ALGÉRIE - VoIP	
ALLEMAGNE - CELLULAIRE/MOBILE	
ALLEMAGNE - LIGNE TERRESTRE	
ALLEMAGNE - VoIP	
ANDORRE - CELLULAIRE/MOBILE	
ANDORRE - LIGNE TERRESTRE	
ANDORRE - VoIP	
ANGOLA - CELLULAIRE/MOBILE	
ANGOLA - LIGNE TERRESTRE	
ANGOLA - VoIP	
ANGUILLA - CELLULAIRE/MOBILE	
ANGUILLA - LIGNE TERRESTRE	
ANGUILLA - VoIP	
ANTARCTIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
ANTARCTIQUE - LIGNE TERRESTRE	
ANTARCTIQUE - VoIP	
ANTIGUA ET BARBUDA - CELLULAIRE/MOBILE	
ANTIGUA ET BARBUDA - LIGNE TERRESTRE	
ANTIGUA ET BARBUDA - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ARABIE SAOUDITE - CELLULAIRE/MOBILE	
ARABIE SAOUDITE - LIGNE TERRESTRE	
ARABIE SAOUDITE - VoIP	
ARGENTINE - CELLULAIRE/MOBILE	
ARGENTINE - LIGNE TERRESTRE	
ARGENTINE - VoIP	
ARMÉNIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ARMÉNIE - LIGNE TERRESTRE	
ARMÉNIE - VoIP	
ARUBA - CELLULAIRE/MOBILE	
ARUBA - LIGNE TERRESTRE	
ARUBA - VoIP	
AUSTRALIE - CELLULAIRE/MOBILE	
AUSTRALIE - LIGNE TERRESTRE	
AUSTRALIE - VoIP	
AUTRICHE - CELLULAIRE/MOBILE	
AUTRICHE - LIGNE TERRESTRE	
AUTRICHE - VoIP	
AZERBAÏJAN - CELLULAIRE/MOBILE	
AZERBAÏ - LIGNE TERRESTRE	
AZERBAÏ - VoIP	
BAHAMAS - CELLULAIRE/MOBILE	
BAHAMAS - LIGNE TERRESTRE	
BAHAMAS - VoIP	
BAHREÏN - CELLULAIRE/MOBILE	
BAHREÏ - LIGNE TERRESTRE	
BAHREÏ - VoIP	
BANGLADESH - CELLULAIRE/MOBILE	
BANGLADESH - LIGNE TERRESTRE	
BANGLADESH - VoIP	
BARBADE - CELLULAIRE/MOBILE	
BARBADE - LIGNE TERRESTRE	
BARBADE - VoIP	
BÉLARUS - CELLULAIRE/MOBILE	
BÉLARUS - LIGNE TERRESTRE	
BÉLARUS - VoIP	
BELGIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
BELGIQUE - LIGNE TERRESTRE	
BELGIQUE - VoIP	
BELIZE - CELLULAIRE/MOBILE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

BELIZE - LIGNE TERRESTRE	
BELIZE - VoIP	
BÉNIN - CELLULAIRE/MOBILE	
BÉNIN - LIGNE TERRESTRE	
BÉNIN - VoIP	
BERMUDES - CELLULAIRE/MOBILE	
BERMUDES - LIGNE TERRESTRE	
BERMUDES - VoIP	
BHOUTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
BHOUTAN - LIGNE TERRESTRE	
BHOUTAN - VoIP	
BOLIVIE, L'ÉTAT PLURINATIONAL DE - CELLULAIRE/MOBILE	
BOLIVIE, L'ÉTAT PLURINATIONAL DE - LIGNE TERRESTRE	
BOLIVIE, L'ÉTAT PLURINATIONAL DE - VoIP	
BONAIRE, SAINT-EUSTACHE ET SABA - CELLULAIRE/MOBILE	
BONAIRE, SAINT-EUSTACHE ET SABA - LIGNE TERRESTRE	
BONAIRE, SAINT-EUSTACHE ET SABA - VoIP	
BOSNIE-HERZÉGORIE - CELLULAIRE/MOBILE	
BOSNIE-HERZÉGORIE - LIGNE TERRESTRE	
BOSNIE-HERZÉGORIE - VoIP	
BOTSWANA - CELLULAIRE/MOBILE	
BOTSWANA - LIGNE TERRESTRE	
BOTSWANA - VoIP	
BOUVET, ÎLE - CELLULAIRE/MOBILE	
BOUVET, ÎLE - LIGNE TERRESTRE	
BOUVET, ÎLE - VoIP	
BRÉSIL - CELLULAIRE/MOBILE	
BRÉSIL - LIGNE TERRESTRE	
BRÉSIL - VoIP	
BRUNEI DARUSSALAM - CELLULAIRE/MOBILE	
BRUNEI DARUSSALAM - LIGNE TERRESTRE	
BRUNEI DARUSSALAM - VoIP	
BULGARIE - CELLULAIRE/MOBILE	
BULGARIE - LIGNE TERRESTRE	
BULGARIE - VoIP	
BURKINA FASO - CELLULAIRE/MOBILE	
BURKINA FASO - LIGNE TERRESTRE	
BURKINA FASO - VoIP	
BURUNDI - CELLULAIRE/MOBILE	
BURUNDI - LIGNE TERRESTRE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

BURUNDI - VoIP	
CAÏMANES ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
CAÏMANES ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
CAÏMANES ÎLES - VoIP	
CAMBODGE - CELLULAIRE/MOBILE	
CAMBODGE - LIGNE TERRESTRE	
CAMBODGE - VoIP	
CAMEROUN - CELLULAIRE/MOBILE	
CAMEROUN - LIGNE TERRESTRE	
CAMEROUN - VoIP	
CANADA - CELLULAIRE/MOBILE	
CANADA - LIGNE TERRESTRE	
CANADA - VoIP	
CAP-VERT - CELLULAIRE/MOBILE	
CAP-VERT - LIGNE TERRESTRE	
CAP-VERT - VoIP	
CENTRAFRICAINE, RÉPUBLIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
CENTRAFRICAINE, RÉPUBLIQUE - LIGNE TERRESTRE	
CENTRAFRICAINE, RÉPUBLIQUE - VoIP	
CHILI - CELLULAIRE/MOBILE	
CHILI - LIGNE TERRESTRE	
CHILI - VoIP	
CHINE - CELLULAIRE/MOBILE	
CHINE - LIGNE TERRESTRE	
CHINE - VoIP	
CHRISTMAS, ÎLE - CELLULAIRE/MOBILE	
CHRISTMAS, ÎLE - LIGNE TERRESTRE	
CHRISTMAS, ÎLE - VoIP	
CHYPRE - CELLULAIRE/MOBILE	
CHYPRE - LIGNE TERRESTRE	
CHYPRE - VoIP	
COCOS (KEELING), ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
COCOS (KEELING), ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
COCOS (KEELING), ÎLES - VoIP	
COLOMBIE - CELLULAIRE/MOBILE	
COLOMBIE - LIGNE TERRESTRE	
COLOMBIE - VoIP	
COMORES - CELLULAIRE/MOBILE	
COMORES - LIGNE TERRESTRE	
COMORES - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

CONGO - CELLULAIRE/MOBILE	
CONGO - LIGNE TERRESTRE	
CONGO - VoIP	
CONGO, LA RÉ DÉ DU - CELLULAIRE/MOBILE	
CONGO, LA RÉ DÉ DU - LIGNE TERRESTRE	
CONGO, LA RÉ DÉ DU - VoIP	
COOK ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
COOK, ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
COOK, ÎLES - VoIP	
CORÉE RÉPUBLIQUE DE - CELLULAIRE/MOBILE	
CORÉE RÉPUBLIQUE DE - LIGNE TERRESTRE	
CORÉE RÉPUBLIQUE DE - VoIP	
CORÉE RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE - CELLULAIRE/MOBILE	
CORÉ RÉ POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE - LIGNE TERRESTRE	
CORÉ RÉ POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE - VoIP	
COSTA RICA - CELLULAIRE/MOBILE	
COSTA RICA - LIGNE TERRESTRE	
COSTA RICA - VoIP	
CÔTE D'IVOIRE - CELLULAIRE/MOBILE	
CÔTE D'IVOIRE - LIGNE TERRESTRE	
CÔTE D'IVOIRE - VoIP	
CROATIE - CELLULAIRE/MOBILE	
CROATIE - LIGNE TERRESTRE	
CROATIE - VoIP	
CUBA - CELLULAIRE/MOBILE	
CUBA - LIGNE TERRESTRE	
CUBA - VoIP	
CURAÇAO - CELLULAIRE/MOBILE	
CURAÇAO - LIGNE TERRESTRE	
CURAÇAO - VoIP	
DANEMARK - CELLULAIRE/MOBILE	
DANEMARK - LIGNE TERRESTRE	
DANEMARK - VoIP	
DJIBOUTI - CELLULAIRE/MOBILE	
DJIBOUTI - LIGNE TERRESTRE	
DJIBOUTI - VoIP	
DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE - LIGNE TERRESTRE	
DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE - VoIP	
DOMINIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

DOMINIQUE - LIGNE TERRESTRE	
DOMINIQUE - VoIP	
ÉGYPTE - CELLULAIRE/MOBILE	
ÉGYPTE - LIGNE TERRESTRE	
ÉGYPTE - VoIP	
EL SALVADOR - CELLULAIRE/MOBILE	
EL SALVADOR - LIGNE TERRESTRE	
EL SALVADOR - VoIP	
ÉMIRATS ARABES UNIS - CELLULAIRE/MOBILE	
ÉMIRATS ARABES UNIS - LIGNE TERRESTRE	
ÉMIRATS ARABES UNIS - VoIP	
ÉQUATEUR - CELLULAIRE/MOBILE	
ÉQUATEUR - LIGNE TERRESTRE	
ÉQUATEUR - VoIP	
ÉRYTHRÉE - CELLULAIRE/MOBILE	
ÉRYTHRÉE - LIGNE TERRESTRE	
ÉRYTHRÉE - VoIP	
ESPAGNE - CELLULAIRE/MOBILE	
ESPAGNE - LIGNE TERRESTRE	
ESPAGNE - VoIP	
ESTONIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ESTONIE - LIGNE TERRESTRE	
ESTONIE - VoIP	
ÉTATS-UNIS - CELLULAIRE/MOBILE	
ÉTATS-UNIS - LIGNE TERRESTRE	
ÉTATS-UNIS - VoIP	
ÉTHIOPIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ÉTHIOPIE - LIGNE TERRESTRE	
ÉTHIOPIE - VoIP	
FALKLAND, ÎLES (MALVINAS) - CELLULAIRE/MOBILE	
FALKLAND, ÎLES (MALVINAS) - LIGNE TERRESTRE	
FALKLAND, ÎLES (MALVINAS) - VoIP	
FÉROÉ ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
FÉROÉ ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
FÉROÉ ÎLES - VoIP	
FIDJI - CELLULAIRE/MOBILE	
FIDJI - LIGNE TERRESTRE	
FIDJI - VoIP	
FINLANDE - CELLULAIRE/MOBILE	
FINLANDE - LIGNE TERRESTRE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

FINLANDE - VoIP	
FRANCE - CELLULAIRE/MOBILE	
FRANCE - LIGNE TERRESTRE	
FRANCE - VoIP	
GABON - CELLULAIRE/MOBILE	
GABON - LIGNE TERRESTRE	
GABON - VoIP	
GAMBIE - CELLULAIRE/MOBILE	
GAMBIE - LIGNE TERRESTRE	
GAMBIE - VoIP	
GÉORGIE - CELLULAIRE/MOBILE	
GÉORGIE - LIGNE TERRESTRE	
GÉORGIE - VoIP	
GÉORGIE DU SUD ET LES ÎLES SANDWICH DU SUD - CELLULAIRE/MOBILE	
GÉORGIE DU SUD ET LES ÎLES SANDWICH DU SUD - LIGNE TERRESTRE	
GÉORGIE DU SUD ET LES ÎLES SANDWICH DU SUD - VoIP	
GHANA - CELLULAIRE/MOBILE	
GHANA - LIGNE TERRESTRE	
GHANA - VoIP	
GIBRALTAR - CELLULAIRE/MOBILE	
GIBRALTAR - LIGNE TERRESTRE	
GIBRALTAR - VoIP	
GRÈCE - CELLULAIRE/MOBILE	
GRÈCE - LIGNE TERRESTRE	
GRÈCE - VoIP	
GRENADE - CELLULAIRE/MOBILE	
GRENADE - LIGNE TERRESTRE	
GRENADE - VoIP	
GROENLAND - CELLULAIRE/MOBILE	
GROENLAND - LIGNE TERRESTRE	
GROENLAND - VoIP	
GUADELOUPE - CELLULAIRE/MOBILE	
GUADELOUPE - LIGNE TERRESTRE	
GUADELOUPE - VoIP	
GUAM - CELLULAIRE/MOBILE	
GUAM - LIGNE TERRESTRE	
GUAM - VoIP	
GUATEMALA - CELLULAIRE/MOBILE	
GUATEMALA - LIGNE TERRESTRE	
GUATEMALA - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

GUERNESEY - CELLULAIRE/MOBILE	
GUERNESEY - LIGNE TERRESTRE	
GUERNESEY - VoIP	
GUINÉE - CELLULAIRE/MOBILE	
GUINÉE - LIGNE TERRESTRE	
GUINÉE - VoIP	
GUINÉE ÉQUATORIALE - CELLULAIRE/MOBILE	
GUINÉE ÉQUATORIALE - LIGNE TERRESTRE	
GUINÉE ÉQUATORIALE - VoIP	
GUINÉE-BISSAU - CELLULAIRE/MOBILE	
GUINÉE-BISSAU - LIGNE TERRESTRE	
GUINÉE-BISSAU - VoIP	
GUYANA - CELLULAIRE/MOBILE	
GUYANA - LIGNE TERRESTRE	
GUYANA - VoIP	
GUYANE FRANÇAISE - CELLULAIRE/MOBILE	
GUYANE FRANÇAISE - LIGNE TERRESTRE	
GUYANE FRANÇAISE - VoIP	
HAÏTI - CELLULAIRE/MOBILE	
HAÏTI - LIGNE TERRESTRE	
HAÏTI - VoIP	
HEARD, ÎLE ET MCDONALD, ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
HEARD, ÎLE ET MCDONALD, ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
HEARD, ÎLE ET MCDONALD, ÎLES - VoIP	
HONDURAS - CELLULAIRE/MOBILE	
HONDURAS - LIGNE TERRESTRE	
HONDURAS - VoIP	
HONG KONG - CELLULAIRE/MOBILE	
HONG KONG - LIGNE TERRESTRE	
HONG KONG - VoIP	
HONGRIE - CELLULAIRE/MOBILE	
HONGRIE - LIGNE TERRESTRE	
HONGRIE - VoIP	
ÎLE DE MAN - CELLULAIRE/MOBILE	
ÎLE DE MAN - LIGNE TERRESTRE	
ÎLE DE MAN - VoIP	
ÎLES MINEURES ÉLOIGNÉES DES ÉTATS-UNIS - CELLULAIRE/MOBILE	
ÎLES MINEURES ÉLOIGNÉES DES ÉTATS-UNIS - LIGNE TERRESTRE	
ÎLES MINEURES ÉLOIGNÉES DES ÉTATS-UNIS - VoIP	
ÎLES VIERGES BRITANNIQUES - CELLULAIRE/MOBILE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ÎLES VIERGES BRITANNIQUES - LIGNE TERRESTRE	
ÎLES VIERGES BRITANNIQUES - VoIP	
ÎLES VIERGES DES ÉTATS-UNIS - CELLULAIRE/MOBILE	
ÎLES VIERGES DES ÉTATS-UNIS - LIGNE TERRESTRE	
ÎLES VIERGES DES ÉTATS-UNIS - VoIP	
INDE - CELLULAIRE/MOBILE	
INDE - LIGNE TERRESTRE	
INDE - VoIP	
INDONÉSIE - CELLULAIRE/MOBILE	
INDONÉSIE - LIGNE TERRESTRE	
INDONÉSIE - VoIP	
IRAN, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D' - CELLULAIRE/MOBILE	
IRAN, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D' - LIGNE TERRESTRE	
IRAN, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D' - VoIP	
IRAQ - CELLULAIRE/MOBILE	
IRAQ - LIGNE TERRESTRE	
IRAQ - VoIP	
IRLANDE - CELLULAIRE/MOBILE	
IRLANDE - LIGNE TERRESTRE	
IRLANDE - VoIP	
ISLANDE - CELLULAIRE/MOBILE	
ISLANDE - LIGNE TERRESTRE	
ISLANDE - VoIP	
ISRAËL - CELLULAIRE/MOBILE	
ISRAËL - LIGNE TERRESTRE	
ISRAËL - VoIP	
ITALIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ITALIE - LIGNE TERRESTRE	
ITALIE - VoIP	
JAMAÏQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
JAMAÏQUE - LIGNE TERRESTRE	
JAMAÏQUE - VoIP	
JAPON - CELLULAIRE/MOBILE	
JAPON - LIGNE TERRESTRE	
JAPON - VoIP	
JERSEY - CELLULAIRE/MOBILE	
JERSEY - LIGNE TERRESTRE	
JERSEY - VoIP	
JORDANIE - CELLULAIRE/MOBILE	
JORDANIE - LIGNE TERRESTRE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

JORDANIE - VoIP	
KAZAKHSTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
KAZAKHSTAN - LIGNE TERRESTRE	
KAZAKHSTAN - VoIP	
KENYA - CELLULAIRE/MOBILE	
KENYA - LIGNE TERRESTRE	
KENYA - VoIP	
KIRGHIZISTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
KIRGHIZISTAN - LIGNE TERRESTRE	
KIRGHIZISTAN - VoIP	
KIRIBATI - CELLULAIRE/MOBILE	
KIRIBATI - LIGNE TERRESTRE	
KIRIBATI - VoIP	
KOWEÏT - CELLULAIRE/MOBILE	
KOWEÏT - LIGNE TERRESTRE	
KOWEÏT - VoIP	
LAO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE - CELLULAIRE/MOBILE	
LAO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE - LIGNE TERRESTRE	
LAO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE - VoIP	
LESOTHO - CELLULAIRE/MOBILE	
LESOTHO - LIGNE TERRESTRE	
LESOTHO - VoIP	
LETONIE - CELLULAIRE/MOBILE	
LETONIE - LIGNE TERRESTRE	
LETONIE - VoIP	
LIBAN - CELLULAIRE/MOBILE	
LIBAN - LIGNE TERRESTRE	
LIBAN - VoIP	
LIBÉRIA - CELLULAIRE/MOBILE	
LIBÉRIA - LIGNE TERRESTRE	
LIBÉRIA - VoIP	
LIBYENNE, JAMAHIRIYA ARABE - CELLULAIRE/MOBILE	
LIBYENNE, JAMAHIRIYA ARABE - LIGNE TERRESTRE	
LIBYENNE, JAMAHIRIYA ARABE - VoIP	
LIECHTENSTEIN - CELLULAIRE/MOBILE	
LIECHTENSTEIN - LIGNE TERRESTRE	
LIECHTENSTEIN - VoIP	
LITUANIE - CELLULAIRE/MOBILE	
LITUANIE - LIGNE TERRESTRE	
LITUANIE - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

LUXEMBOURG - CELLULAIRE/MOBILE	
LUXEMBOURG - LIGNE TERRESTRE	
LUXEMBOURG - VoIP	
MACAO - CELLULAIRE/MOBILE	
MACAO - LIGNE TERRESTRE	
MACAO - VoIP	
MACÉDOINE L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE - CELLULAIRE/MOBILE	
MACÉDOINE L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE - LIGNE TERRESTRE	
MACÉDOINE L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE - VoIP	
MADAGASCAR - CELLULAIRE/MOBILE	
MADAGASCAR - LIGNE TERRESTRE	
MADAGASCAR - VoIP	
MALAISIE - CELLULAIRE/MOBILE	
MALAISIE - LIGNE TERRESTRE	
MALAISIE - VoIP	
MALAWI - CELLULAIRE/MOBILE	
MALAWI - LIGNE TERRESTRE	
MALAWI - VoIP	
MALDIVES - CELLULAIRE/MOBILE	
MALDIVES - LIGNE TERRESTRE	
MALDIVES - VoIP	
MALI - CELLULAIRE/MOBILE	
MALI - LIGNE TERRESTRE	
MALI - VoIP	
MALTE - CELLULAIRE/MOBILE	
MALTE - LIGNE TERRESTRE	
MALTE - VoIP	
MARIANNES DU NORD, Î - CELLULAIRE/MOBILE	
MARIANNES DU NORD, Î - LIGNE TERRESTRE	
MARIANNES DU NORD, Î - VoIP	
MAROC - CELLULAIRE/MOBILE	
MAROC - LIGNE TERRESTRE	
MAROC - VoIP	
MARSHALL, Î - CELLULAIRE/MOBILE	
MARSHALL, Î - LIGNE TERRESTRE	
MARSHALL, Î - VoIP	
MARTINIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
MARTINIQUE - LIGNE TERRESTRE	
MARTINIQUE - VoIP	
MAURICE - CELLULAIRE/MOBILE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MAURICE - LIGNE TERRESTRE	
MAURICE - VoIP	
MAURITANIE - CELLULAIRE/MOBILE	
MAURITANIE - LIGNE TERRESTRE	
MAURITANIE - VoIP	
MAYOTTE - CELLULAIRE/MOBILE	
MAYOTTE - LIGNE TERRESTRE	
MAYOTTE - VoIP	
MEXIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
MEXIQUE - LIGNE TERRESTRE	
MEXIQUE - VoIP	
MICRONÉSIE ÉTATS FÉDÉRÉS DE - CELLULAIRE/MOBILE	
MICRONÉSIE ÉTATS FÉDÉRÉS DE - LIGNE TERRESTRE	
MICRONÉSIE ÉTATS FÉDÉRÉS DE - VoIP	
MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DE - CELLULAIRE/MOBILE	
MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DE - LIGNE TERRESTRE	
MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DE - VoIP	
MONACO - CELLULAIRE/MOBILE	
MONACO - LIGNE TERRESTRE	
MONACO - VoIP	
MONGOLIE - CELLULAIRE/MOBILE	
MONGOLIE - LIGNE TERRESTRE	
MONGOLIE - VoIP	
MONTÉNÉGRO - CELLULAIRE/MOBILE	
MONTÉNÉGRO- LIGNE TERRESTRE	
MONTÉNÉGRO- VoIP	
MONTSERRAT - CELLULAIRE/MOBILE	
MONTSERRAT - LIGNE TERRESTRE	
MONTSERRAT - VoIP	
MOZAMBIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
MOZAMBIQUE - LIGNE TERRESTRE	
MOZAMBIQUE - VoIP	
MYANMAR - CELLULAIRE/MOBILE	
MYANMAR - LIGNE TERRESTRE	
MYANMAR - VoIP	
NAMIBIE - CELLULAIRE/MOBILE	
NAMIBIE - LIGNE TERRESTRE	
NAMIBIE - VoIP	
NAURU - CELLULAIRE/MOBILE	
NAURU - LIGNE TERRESTRE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

NAURU - VoIP	
NÉPAL - CELLULAIRE/MOBILE	
NÉPAL - LIGNE TERRESTRE	
NÉPAL - VoIP	
NICARAGUA - CELLULAIRE/MOBILE	
NICARAGUA - LIGNE TERRESTRE	
NICARAGUA - VoIP	
NIGER - CELLULAIRE/MOBILE	
NIGER - LIGNE TERRESTRE	
NIGER - VoIP	
NIGERIA - CELLULAIRE/MOBILE	
NIGERIA - LIGNE TERRESTRE	
NIGERIA - VoIP	
NIUE - CELLULAIRE/MOBILE	
NIUE - LIGNE TERRESTRE	
NIUE - VoIP	
NORFOLK, ÎLE - CELLULAIRE/MOBILE	
NORFOLK, ÎLE - LIGNE TERRESTRE	
NORFOLK, ÎLE - VoIP	
NORVÈGE - CELLULAIRE/MOBILE	
NORVÈGE - LIGNE TERRESTRE	
NORVÈGE - VoIP	
NOUVELLE-CALÉDONIE - CELLULAIRE/MOBILE	
NOUVELLE-CALÉDONIE - LIGNE TERRESTRE	
NOUVELLE-CALÉDONIE - VoIP	
NOUVELLE-ZÉLANDE - CELLULAIRE/MOBILE	
NOUVELLE-ZÉLANDE - LIGNE TERRESTRE	
NOUVELLE-ZÉLANDE - VoIP	
OCÉAN INDIEN, TERRITOIRE BRITANNIQUE DE L' - CELLULAIRE/MOBILE	
OCÉAN INDIEN, TERRITOIRE BRITANNIQUE DE L' - LIGNE TERRESTRE	
OCÉAN INDIEN, TERRITOIRE BRITANNIQUE DE L' - VoIP	
OMAN - CELLULAIRE/MOBILE	
OMAN - LIGNE TERRESTRE	
OMAN - VoIP	
OUGANDA - CELLULAIRE/MOBILE	
OUGANDA - LIGNE TERRESTRE	
OUGANDA - VoIP	
OUZBÉKISTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
OUZBÉKISTAN- LIGNE TERRESTRE	
OUZBÉKISTAN- VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PAKISTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
PAKISTAN - LIGNE TERRESTRE	
PAKISTAN - VoIP	
PALAOS - CELLULAIRE/MOBILE	
PALAOS - LIGNE TERRESTRE	
PALAOS - VoIP	
PALESTINIEN OCCUPÉ TERRITOIRE - CELLULAIRE/MOBILE	
PALESTINIEN OCCUPÉ TERRITOIRE - LIGNE TERRESTRE	
PALESTINIEN OCCUPÉ TERRITOIRE - VoIP	
PANAMA - CELLULAIRE/MOBILE	
PANAMA - LIGNE TERRESTRE	
PANAMA - VoIP	
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉ - CELLULAIRE/MOBILE	
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉ - LIGNE TERRESTRE	
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉ - VoIP	
PARAGUAY - CELLULAIRE/MOBILE	
PARAGUAY - LIGNE TERRESTRE	
PARAGUAY - VoIP	
PAYS-BAS - CELLULAIRE/MOBILE	
PAYS-BAS - LIGNE TERRESTRE	
PAYS-BAS - VoIP	
PÉROU - CELLULAIRE/MOBILE	
PÉROU - LIGNE TERRESTRE	
PÉROU - VoIP	
PHILIPPINES - CELLULAIRE/MOBILE	
PHILIPPINES - LIGNE TERRESTRE	
PHILIPPINES - VoIP	
PITCAIRN - CELLULAIRE/MOBILE	
PITCAIRN - LIGNE TERRESTRE	
PITCAIRN - VoIP	
POLOGNE - CELLULAIRE/MOBILE	
POLOGNE - LIGNE TERRESTRE	
POLOGNE - VoIP	
POLYNÉSIE FRANÇAISE - CELLULAIRE/MOBILE	
POLYNÉSIE FRANÇAISE - LIGNE TERRESTRE	
POLYNÉSIE FRANÇAISE - VoIP	
PORTO RICO - CELLULAIRE/MOBILE	
PORTO RICO - LIGNE TERRESTRE	
PORTO RICO - VoIP	
PORTUGAL - CELLULAIRE/MOBILE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PORTUGAL - LIGNE TERRESTRE	
PORTUGAL - VoIP	
QATAR - CELLULAIRE/MOBILE	
QATAR - LIGNE TERRESTRE	
QATAR - VoIP	
RÉUNION - CELLULAIRE/MOBILE	
RÉUNION - LIGNE TERRESTRE	
RÉUNION - VoIP	
ROUMANIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ROUMANIE - LIGNE TERRESTRE	
ROUMANIE - VoIP	
ROYAUME-UNI - CELLULAIRE/MOBILE	
ROYAUME-UNI - LIGNE TERRESTRE	
ROYAUME-UNI - VoIP	
RUSSIE, FÉDÉRATION DE - CELLULAIRE/MOBILE	
RUSSIE, FÉDÉRATION DE - LIGNE TERRESTRE	
RUSSIE, FÉDÉRATION DE - VoIP	
RWANDA - CELLULAIRE/MOBILE	
RWANDA - LIGNE TERRESTRE	
RWANDA - VoIP	
SAHARA OCCIDENTAL - CELLULAIRE/MOBILE	
SAHARA OCCIDENTAL - LIGNE TERRESTRE	
SAHARA OCCIDENTAL - VoIP	
SAINT-BARTHÉLEMY - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-BARTHÉLEMY - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-BARTHÉLEMY - VoIP	
SAINTE-HÉLÈNE ASCENSION ET TRISTAN DA CUNCHA - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINTE-HÉLÈNE ASCENSION ET TRISTAN DA CUNCHA - LIGNE TERRESTRE	
SAINTE-HÉLÈNE ASCENSION ET TRISTAN DA CUNCHA - VoIP	
SAINTE-LUCIE - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINTE-LUCIE - LIGNE TERRESTRE	
SAINTE-LUCIE - VoIP	
SAINT-KITTS-ET-NEVIS - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-KITTS-ET-NEVIS - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-KITTS-ET-NEVIS - VoIP	
SAINT-MARIN - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-MARIN - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-MARIN - VoIP	
SAINT-MARTIN (PARTIE FRANÇ - CELLULAIRE/MOBILE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SAINT-MARTIN (PARTIE FRANÇ - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-MARTIN (PARTIE FRANÇ - VoIP	
SAINT-MARTIN (PARTIE NÉ - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-MARTIN (PARTIE NÉ - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-MARTIN (PARTIE NÉ - VoIP	
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON - VoIP	
SAINT-SIÈGE (ÉTAT DE LA CITÉ DU VATICAN) - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-SIÈGE (ÉTAT DE LA CITÉ DU VATICAN) - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-SIÈGE (ÉTAT DE LA CITÉ DU VATICAN) - VoIP	
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES - CELLULAIRE/MOBILE	
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES - LIGNE TERRESTRE	
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES - VoIP	
SALOMON, Î - CELLULAIRE/MOBILE	
SALOMON, Î - LIGNE TERRESTRE	
SALOMON, Î - VoIP	
SAMOA - CELLULAIRE/MOBILE	
SAMOA - LIGNE TERRESTRE	
SAMOA - VoIP	
SAMOA AMÉRICAINES - CELLULAIRE/MOBILE	
SAMOA AMÉRICAINES - LIGNE TERRESTRE	
SAMOA AMÉRICAINES - VoIP	
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE - CELLULAIRE/MOBILE	
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE - LIGNE TERRESTRE	
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE - VoIP	
SÉNÉGAL - CELLULAIRE/MOBILE	
SÉNÉGAL- LIGNE TERRESTRE	
SÉNÉGAL- VoIP	
SERBIE - CELLULAIRE/MOBILE	
SERBIE - LIGNE TERRESTRE	
SERBIE - VoIP	
SEYCHELLES - CELLULAIRE/MOBILE	
SEYCHELLES - LIGNE TERRESTRE	
SEYCHELLES - VoIP	
SIERRA LEONE - CELLULAIRE/MOBILE	
SIERRA LEONE - LIGNE TERRESTRE	
SIERRA LEONE - VoIP	
SINGAPOUR - CELLULAIRE/MOBILE	
SINGAPOUR - LIGNE TERRESTRE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SINGAPOUR - VoIP	
SLOVAQUIE - CELLULAIRE/MOBILE	
SLOVAQUIE - LIGNE TERRESTRE	
SLOVAQUIE - VoIP	
SLOVÉNIE - CELLULAIRE/MOBILE	
SLOVÉNIE - LIGNE TERRESTRE	
SLOVÉNIE - VoIP	
SOMALIE - CELLULAIRE/MOBILE	
SOMALIE - LIGNE TERRESTRE	
SOMALIE - VoIP	
SOUDAN - CELLULAIRE/MOBILE	
SOUDAN - LIGNE TERRESTRE	
SOUDAN - VoIP	
SRI LANKA - CELLULAIRE/MOBILE	
SRI LANKA - LIGNE TERRESTRE	
SRI LANKA - VoIP	
SUÈDE - CELLULAIRE/MOBILE	
SUÈDE - LIGNE TERRESTRE	
SUÈDE - VoIP	
SUISSE - CELLULAIRE/MOBILE	
SUISSE - LIGNE TERRESTRE	
SUISSE - VoIP	
SURINAME - CELLULAIRE/MOBILE	
SURINAME - LIGNE TERRESTRE	
SURINAME - VoIP	
SVALBARD ET ÎLE JAN MAYEN - CELLULAIRE/MOBILE	
SVALBARD ET ÎLE JAN MAYEN - LIGNE TERRESTRE	
SVALBARD ET ÎLE JAN MAYEN - VoIP	
SWAZILAND - CELLULAIRE/MOBILE	
SWAZILAND - LIGNE TERRESTRE	
SWAZILAND - VoIP	
SYRIENNE, RÉPUBLIQUE ARABE - CELLULAIRE/MOBILE	
SYRIENNE, RÉPUBLIQUE ARABE - LIGNE TERRESTRE	
SYRIENNE, RÉPUBLIQUE ARABE - VoIP	
TADJIKISTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
TADJIKISTAN - LIGNE TERRESTRE	
TADJIKISTAN - VoIP	
TAÏWAN PROVINCE DE CHINE - CELLULAIRE/MOBILE	
TAÏWAN PROVINCE DE CHINE - LIGNE TERRESTRE	
TAÏWAN PROVINCE DE CHINE - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TANZANIE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE - CELLULAIRE/MOBILE	
TANZANIE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE - LIGNE TERRESTRE	
TANZANIE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE - VoIP	
TCHAD - CELLULAIRE/MOBILE	
TCHAD - LIGNE TERRESTRE	
TCHAD - VoIP	
TCHÈQUE RÉPUBLIQUE - CELLULAIRE/MOBILE	
TCHÈQUE RÉPUBLIQUE - LIGNE TERRESTRE	
TCHÈQUE RÉPUBLIQUE - VoIP	
TERRES AUSTRALES FRANÇAISES - CELLULAIRE/MOBILE	
TERRES AUSTRALES FRANÇAISES - LIGNE TERRESTRE	
TERRES AUSTRALES FRANÇAISES - VoIP	
THAÏLANDE - CELLULAIRE/MOBILE	
THAÏLANDE - LIGNE TERRESTRE	
THAÏLANDE - VoIP	
TIMOR-LESTE - CELLULAIRE/MOBILE	
TIMOR-LESTE - LIGNE TERRESTRE	
TIMOR-LESTE - VoIP	
TOGO - CELLULAIRE/MOBILE	
TOGO - LIGNE TERRESTRE	
TOGO - VoIP	
TOKELAU - CELLULAIRE/MOBILE	
TOKELAU - LIGNE TERRESTRE	
TOKELAU - VoIP	
TONGA - CELLULAIRE/MOBILE	
TONGA - LIGNE TERRESTRE	
TONGA - VoIP	
TRINITÉ-ET-TOBAGO - CELLULAIRE/MOBILE	
TRINITÉ-ET-TOBAGO- LIGNE TERRESTRE	
TRINITÉ-ET-TOBAGO- VoIP	
TUNISIE - CELLULAIRE/MOBILE	
TUNISIE - LIGNE TERRESTRE	
TUNISIE - VoIP	
TURKMÉNISTAN - CELLULAIRE/MOBILE	
TURKMÉNISTAN- LIGNE TERRESTRE	
TURKMÉNISTAN- VoIP	
TURKS ET CAÏQUES, ÎLES - CELLULAIRE/MOBILE	
TURKS ET CAÏQUES ÎLES - LIGNE TERRESTRE	
TURKS ET CAÏQUES ÎLES - VoIP	
TURQUIE - CELLULAIRE/MOBILE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TURQUIE - LIGNE TERRESTRE	
TURQUIE - VoIP	
TUVALU - CELLULAIRE/MOBILE	
TUVALU - LIGNE TERRESTRE	
TUVALU - VoIP	
UKRAINE - CELLULAIRE/MOBILE	
UKRAINE - LIGNE TERRESTRE	
UKRAINE - VoIP	
URUGUAY - CELLULAIRE/MOBILE	
URUGUAY - LIGNE TERRESTRE	
URUGUAY - VoIP	
VANUATU - CELLULAIRE/MOBILE	
VANUATU - LIGNE TERRESTRE	
VANUATU - VoIP	
VATICAN, ÉTAT DE LA CITÉ DU - CELLULAIRE/MOBILE	
VATICAN, ÉTAT DE LA CITÉ DU - LIGNE TERRESTRE	
VATICAN, ÉTAT DE LA CITÉ DU - VoIP	
VENEZUELA, RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU - CELLULAIRE/MOBILE	
VENEZUELA, RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU - LIGNE TERRESTRE	
VENEZUELA, RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU - VoIP	
VIET NAM - CELLULAIRE/MOBILE	
VIET NAM - LIGNE TERRESTRE	
VIET NAM - VoIP	
WALLIS ET FUTUNA - CELLULAIRE/MOBILE	
WALLIS ET FUTUNA - LIGNE TERRESTRE	
WALLIS ET FUTUNA - VoIP	
YÉMEN - CELLULAIRE/MOBILE	
YÉMEN - LIGNE TERRESTRE	
YÉMEN - VoIP	
ZAMBIE - CELLULAIRE/MOBILE	
ZAMBIE - LIGNE TERRESTRE	
ZAMBIE - VoIP	
ZIMBABWE - CELLULAIRE/MOBILE	
ZIMBABWE - LIGNE TERRESTRE	
ZIMBABWE - VoIP	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

(A)	(B)
Pays sélectionnés	Prix Plafonds
Prix tout compris pour ensemble de données postales de référence	
AFGHANISTAN	
AFRIQUE DU SUD	
ALAND, ÎLES	
ALBANIE	
ALGÉRIE	
ALLEMAGNE	
ANDORRE	
ANGOLA	
ANGUILLA	
ANTARCTIQUE	
ANTIGUA ET BARBUDA	
ARABIE SAOUDITE	
ARGENTINE	
ARMÉNIE	
ARUBA	
AUSTRALIE	
AUSTRICHE	
AZERBAÏDJAN	
BAHAMAS	
BAHREÏN	
BANGLADESH	
BARBADE	
BÉLARUS	
BELGIQUE	
BELIZE	
BÉNIN	
BERMUDES	
BHOUTAN	
BOLIVIE, L'ÉTAT PLURINATIONAL DE	
BONAIRE, SAINT-EUSTACHE ET SABA	
BOSNIE-HERZÉGOVINE	
BOTSWANA	
BOUVET, ÎLE	
BRÉSIL	
BRUNEI DARUSSALAM	
BULGARIE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

BURKINA FASO	
BURUNDI	
CAÏMANES ÎLES	
CAMBODGE	
CAMEROUN	
CANADA	
CAP-VERT	
CENTRAFRICAINE, RÉPUBLIQUE	
CHILI	
CHINE	
CHRISTMAS, ÎLE	
CHYPRE	
COCOS (KEELING), ÎLES	
COLOMBIE	
COMORES	
CONGO	
CONGO, LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU	
COOK, ÎLES	
CORÉE RÉPUBLIQUE DE	
CORÉE RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE	
COSTA RICA	
CÔTE D'IVOIRE	
CROATIE	
CUBA	
CURAÇAO	
DANEMARK	
DJIBOUTI	
DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE	
DOMINIQUE	
ÉGYPTE	
EL SALVADOR	
ÉMIRATS ARABES UNIS	
ÉQUATEUR	
ÉRYTHRÉE	
ESPAGNE	
ESTONIE	
ÉTATS-UNIS	
ÉTHIOPIE	
FALKLAND, ÎLES (MALVINAS)	
FÉROÉ ÎLES	
FIDJI	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

FINLANDE	
FRANCE	
GABON	
GAMBIE	
GÉORGIE	
GÉORGIE DU SUD ET LES ÎLES SANDWICH DU SUD	
GHANA	
GIBRALTAR	
GRÈCE	
GRENADE	
GROENLAND	
GUADELOUPE	
GUAM	
GUATEMALA	
GUERNESEY	
GUINÉE	
GUINÉE ÉQUATORIALE	
GUINÉE-BISSAU	
GUYANA	
GUYANE FRANÇAISE	
HAÏTI	
HEARD, ÎLE ET MCDONALD, ÎLES	
HONDURAS	
HONG KONG	
HONGRIE	
ÎLE DE MAN	
ÎLES MINEURES ÉLOIGNÉES DES ÉTATS-UNIS	
ÎLES VIERGES BRITANNIQUES	
ÎLES VIERGES DES ÉTATS-UNIS	
INDE	
INDONÉSIE	
IRAN, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'	
IRAQ	
IRLANDE	
ISLANDE	
ISRAËL	
ITALIE	
JAMAÏQUE	
JAPON	
JERSEY	
JORDANIE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

KAZAKHSTAN	
KENYA	
KIRGHIZISTAN	
KIRIBATI	
KOWEÏ	
LAO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE	
LESOTHO	
LETONIE	
LIBAN	
LIBÉRIA	
LIBYENNE, JAMAHIRIYA ARABE	
LIECHTENSTEIN	
LITUANIE	
LUXEMBOURG	
MACAO	
MACÉDONE L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE	
MADAGASCAR	
MALAISIE	
MALAWI	
MALDIVES	
MALI	
MALTE	
MARIANNES DU NORD, ÎLES	
MAROC	
MARSHALL, ÎLES	
MARTINIQUE	
MAURICE	
MAURITANIE	
MAYOTTE	
MEXIQUE	
MICRONÉSIE ÉTATS FÉDÉRÉS DE	
MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DE	
MONACO	
MONGOLIE	
MONTÉNÉGRO	
MONTSERRAT	
MOZAMBIQUE	
MYANMAR	
NAMIBIE	
NAURU	
NÉPAL	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

NICARAGUA	
NIGER	
NIGERIA	
NIUE	
NORFOLK, ÎLE	
NORVÈGE	
NOUVELLE-CALÉDONIE	
NOUVELLE-ZÉLANDE	
OCÉAN INDIEN, TERRITOIRE BRITANNIQUE DE L'	
OMAN	
OUGANDA	
OUZBÉKISTAN	
PAKISTAN	
PALAOS	
PALESTINIEN OCCUPÉ TERRITOIRE	
PANAMA	
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE	
PARAGUAY	
PAYS-BAS	
PÉROU	
PHILIPPINES	
PITCAIRN	
POLOGNE	
POLYNÉSIE FRANÇAISE	
PORTO RICO	
PORTUGAL	
QATAR	
RÉUNION	
ROUMANIE	
ROYAUME-UNI	
RUSSIE, FÉÉ DE	
RWANDA	
SAHARA OCCIDENTAL	
SAINT-BARTHÉLEMY	
SAINTE-HÉLÈNE ASCENSION ET TRISTAN DA CUNHA	
SAINTE-LUCIE	
SAINT-KITTS-ET-NEVIS	
SAINT-MARIN	
SAINT-MARTIN (PARTIE FRANÇAISE)	
SAINT-MARTIN (PARTIE NÉERLANDAISE)	
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SAINT-SIÈGE (ÉTAT DE LA CITÉ DU VATICAN)	
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES	
SALOMON, ÎLES	
SAMOA	
SAMOA AMÉRICAINES	
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	
SÉNÉGAL	
SERBIE	
SEYCHELLES	
SIERRA LEONE	
SINGAPOUR	
SLOVAQUIE	
SLOVÉNIE	
SOMALIE	
SOUDAN	
SRI LANKA	
SUÈDE	
SUISSE	
SURINAME	
SVALBARD ET ÎLE JAN MAYEN	
SWAZILAND	
SYRIENNE, RÉPUBLIQUE ARABE	
TADJIKISTAN	
TAÏWAN, PROVINCE DE CHINE	
TANZANIE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE	
TCHAD	
TCHÈQUE RÉPUBLIQUE	
TERRES AUSTRALES FRANÇAISES	
THAÏLANDE	
TIMOR-LESTE	
TOGO	
TOKELAU	
TONGA	
TRINITÉ-ET-TOBAGO	
TUNISIE	
TURKMÉNISTAN	
TURKS ET CAÏQUES ÎLES	
TURQUIE	
TUVALU	
UKRAINE	
URUGUAY	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

VANUATU	
VATICAN, ÉTAT DE LA CITÉ DU	
VENEZUELA, RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU	
VIET NAM	
WALLIS ET FUTUNA	
YÉMEN	
ZAMBIE	
ZIMBABWE	

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

PIÈCE JOINTE 2 - TEL FRTS

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1000299885

PIÈCE JOINTE 3- Postales FRTS

PIÈCE JOINTE 4**Cédule 1**

Liste des caractéristiques qui peuvent être incluses dans le processus de demande de soumissions de la phase 2. Veuillez consulter la partie 6-B, sous-section 2, « processus de demande de soumissions », du document de DAMA.

Données téléphoniques de référence

Caractéristiques de la feuille 1		Contexte de l'exigence
Colonne	Titre	
(A)	Pays – Ensemble de données téléphoniques de référence (EDTR)	Pays – Ensemble de données téléphoniques de référence (EDTR)
(B)	Contenu de l'EDTR (Données résidentielles, d'affaires ou les deux)	Contenu de l'EDTR (Données résidentielles, d'affaires ou les deux)
(C)	Le schéma comprend un champ pour différencier résidentielle ou d'affaires (oui/non)	Différencier la ligne résidentielle ou d'affaires
(D)	Possibilité de savoir si le téléphone cellulaire est jetable	Savoir si le téléphone cellulaire est jetable
(E)	Le schéma comprend une indication de publication ou de la non-publication du numéro	Indiquer si le numéro est publié ou non
(F)	Possibilité de fournir le nom du titulaire du compte	Fournir le nom du titulaire du compte
(G)	Possibilité de fournir le nom de l'entreprise et sa phrase clé	Fournir le nom de l'entreprise et sa phrase clé
(H)	Le schéma comprend la date d'attribution du numéro de téléphone	Fournir la date d'attribution du numéro de téléphone
(I)	Jour/mois/année de la mise à jour la plus récente de l'EDTR (AAAA/MM/JJ)	Mesure dans laquelle l'EDTR est tenu à jour
(J)	Fréquence des mises à jour de l'EDTR en nombre de mois	Mesure dans laquelle l'EDTR est tenu à jour
(L)	Source des données EDTR en référence à la proposition	Pertinence pour les activités de l'ASFC
(M)	Taille de l'EDTR en termes de nombre de dossiers	Taille de l'EDTR en termes de nombre de dossiers
(N)	Langue de l'EDTR – anglais /français/autre (préciser)	Langue de l'EDTR
(O)	Nombre de clients ayant acheté l'EDTR au cours des deux dernières années	Maturité du marché de l'EDTR
(P)	Secteurs d'activité dans lesquels l'EDTR a été vendu	Pertinence pour les activités de l'ASFC

Solicitation No. - N° de l'invitation

47060-149885/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000299885

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pd01047060-149885

Buyer ID - Id de l'acheteur

pd010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Données postales de référence

Caractéristiques de la feuille 2		Contexte de l'exigence
Colonne	Titre	
(A)	Pays - Ensemble de données postales de référence (EDPR)	Pays - Ensemble de données postales de référence (EDPR)
(B)	Contenu de l'EDPR (Données résidentielles, d'affaires ou les deux)	Contenu de l'EDPR (Données résidentielles, d'affaires ou les deux)
(C)	Le schéma comprend un champ pour différencier résidentielle ou d'affaires	Différencier l'adresse résidentielle ou d'affaires
(D)	Jour/mois/année de la mise à jour la plus récente de l'EDPR (AAAA/MM/JJ)	Mesure dans laquelle l'EDPR est tenu à jour
(E)	Fréquence des mises à jour de l'EDPR en nombre de mois	Mesure dans laquelle l'EDPR est tenu à jour
(G)	Sources des données EDPR en référence à la proposition	Pertinence pour les activités de l'ASFC
(H)	Taille de l'EDPR en nombre de dossiers	Taille de l'EDPR en nombre de dossiers
(I)	Géocode pour l'adresse	Fournir le géocode
(J)	Acronyme du nom d'entreprise	Fournir l'acronyme du nom d'entreprise
(K)	Nom complet	Fournir le nom complet
(L)	Données converties	Données postales converties
(M)	Certification des données postales (oui/non; dans l'affirmative, fournir la norme homologuée)	Respect des normes et qualité des données
(N)	Langue de l'EDPR - anglais/ français/ autre (préciser)	Langue de l'EDPR
(O)	Nombre de clients ayant acheté l'EDPR au cours des deux dernières années	Maturité du marché de l'EDPR
(P)	Secteurs d'activité dans lesquels l'EDPR a été vendu	Pertinence pour les activités de l'ASFC